

NATZWZEILLER-STRUTHOF, UN CAMP DE CONCENTRATION EN ALSACE ANNEXÉE

Après l'Armistice du 22 juin 1940, l'Alsace et la Moselle vont être de fait annexées à l'Allemagne, des fonctionnaires du Reich sont nommés pour diriger les administrations aux lieux et places des Français, la législation allemande y remplace la française, l'usage du français est interdit, le reichsmark remplace le franc, les structures politiques et répressives du régime nazi mises en place. À partir de 1942, les Alsaciens et les Mosellans seront appelés au service militaire obligatoire dans la Wehrmacht.

LE SYSTEME CONCENTRATIONNAIRE

Sur le plan économique, les biens industriels stratégiques sont spoliés et transférés à administrations et firmes privées allemandes, intégrés à l'économie du Reich, qui dès avant-guerre a exploité la main-d'œuvre des camps de concentration, dont le 1^{er} fut ouvert en 1933, quelques semaines après l'arrivée au pouvoir d'Hitler, pour y interner les opposants (communistes, socialistes, démocrates, syndicalistes...); des camps placés sous l'autorité de la S.S. qui en fournit les gardes.

Heinrich Himmler, chef de la Gestapo, de la police et *Reichsführer* SS, décida en 1938 de créer une entreprise minière SS, la *Deutsche Erd-und Steinwerke* (DEST), ayant vocation d'exploiter sous l'autorité de l'Office central de l'Administration économique de la SS (WVHA), la main-d'œuvre déportée dans des camps qui vont être ouverts à proximité des mines et carrières, comme cela va être le cas à Mauthausen ou Flossenbürg.

Initialement destinés aux opposants allemands, ces camps de concentration, qui vont se multiplier sur le territoire initial du Reich de 1938, vont essaimer dans les nouveaux territoires qui vont y être intégrés au gré de ses conquêtes politiques (Autriche, Sudètes) et – après 1939 – militaires, tels l'ouest de la Pologne et, après 1940, l'Alsace-Lorraine. Vont y être internés les opposants aux nazis originaires des territoires annexés mais aussi des territoires sous le contrôle militaire du Reich tels la Belgique, les Pays-Bas et... la zone nord et ouest de la France.

C'est ainsi qu'au lieu-dit le Struthof, sur le Mont Louise, une station touristique renommée du Bas-Rhin depuis le début du XX^e siècle, fréquentée avant-guerre par les Strasbourgeois, va être choisie pour l'implantation d'un camp de concentration. Non pour ses

pistes de ski mais parce qu'à proximité y a été découvert en septembre 1940 par un géologue SS un filon de granit rose, dont les Allemands vont décider l'exploitation.

L'OUVERTURE D'UN CAMP...

Les premiers déportés arrivés sur le site, pour y construire les infrastructures minières ainsi que, sur les flancs du Mont Louise, les baraquements pour la main-d'œuvre concentrationnaire et la garde SS, provenaient du camp de Sachsenhausen par deux convois les 21 et 23 mai 1941; le camp souche, achevé en octobre 1943, fut déclaré alors zone interdite.

Le KL-Natzweiler va être, assisté d'un adjoint, dirigé par un *Lagerkommandant*, dont le plus «célèbre» va être Josef Kramer, muté au camp de Bergen-Belsen avant la fin de la guerre¹. Sous leurs ordres, 80 officiers, sous-officiers et hommes de troupes SS; environ 250 y furent affectés jusqu'à la liquidation du camp. Comme dans tous les camps de concentration, l'administration SS faisait aussi appel au concours de détenus permettant d'alléger les effectifs de la garnison.

Le KL-Natzweiler va être le lieu de plusieurs séries d'expériences pseudo-«médicales» menées dans le cadre des travaux de l'université du Reich (*Reichsuniversität*), à Strasbourg, et de l'administration SS de recherche et d'enseignement l'*Ahnennerbe* («Héritage ancestral»), à caractère racial, créée en 1935 et directement rattachée à Himmler.

Ces «expériences» vont être menées sous la direction d'authentiques scientifiques tels August Hirt, professeur d'anatomie de renommée internationale, d'Otto Bickenbach, professeur de médecine, spécialiste des gaz de combat, d'Eugen Haagen, virologue, découvreur d'un vaccin contre le typhus inscrit pour cela sur la liste des candidats au prix Nobel de médecine en 1936.

Hirt procéda à des expériences sur l'ypérite – gaz moutarde – et projeta de constituer une collection de squelettes à partir des corps des 86 Juifs déportés d'Auschwitz, qui fut retrouvée à Strasbourg après guerre; Bickenbach mena des expérimenta-

tions sur le gaz phosgène, et Haagen poursuivit ses travaux sur les effets du typhus; d'autres eurent lieu sur la vision, la stérilisation de femmes. Tous travaux qui conduisirent ces scientifiques à demander à l'administration SS du «matériel humain» pour leurs expériences, cobayes dont beaucoup succomberont aux traitements subis, d'autres étant préalablement assassinés pour des prélèvements d'organes ou de squelettes; ou postérieurement aux expériences, pour en étudier par autopsie les effets.

Dans le cadre de ces expérimentations de la «médecine» nazie, une chambre à gaz fut aménagée en contrebas du KL-Natzweiler dans la salle des fêtes de l'auberge du Struthof, où une petite pièce de 9 m² fut transformée à cet effet en août 1943.

Du 11 au 19 août 1943, 86 déportés juifs provenant du camp d'Auschwitz y sont gazés pour établir la collection de squelettes du professeur August Hirt, devenu directeur de l'Institut d'anatomie de l'Université du Reich de Strasbourg. La chambre à gaz sera aussi utilisée par Otto Bickenbach pour l'étude d'un traitement contre le gaz de combat phosgène (traitement à base d'urotropine). Quarante-quatre déportés, dont des Tsiganes, y serviront de cobayes lors de deux séries d'expérimentation.

LES ASSASSINATS DE RESISTANTS ..

Des réfractaires à l'incorporation de force dans la Wehrmacht, tels les treize jeunes de Ballersdorf, seront assassinés le 17 février 1943, les 11 membres de la filière luxembourgeoise d'évasion seront exécutés le 19 mai 1944. Andrée Borrel, Sonia Olschanezky, Vera Leigh et Diana Rowden, agents du SOE, parachutées en France, arrêtées et transférées en mai 1944 à la prison de Karlsruhe en Allemagne, sont envoyées le 6 juillet 1944 au KL Natzweiler et assassinées à leur arrivée par injection de phénol, leurs corps étant immédiatement incinérés dans le crématoire. Les 35 maquisards du Groupe mobile Vosges-Alsace, et les 106 membres du réseau Alliance seront exécutés les 1^{er} et 2 septembre 1944.

L'évacuation du camp a lieu les 2 et 4 septembre, 5 518 détenus étant transférés à Dachau, où ils seront rejoints le 20 septembre par 401 autres détenus. Ils seront rapidement transférés dans les camps annexes du KL-Natzweiler, sauf dans ceux situés à l'ouest du Rhin, eux aussi évacués

¹ Cinq commandants SS se succéderont à la direction du Struthof. Josef Kramer sera condamné à mort après sa capture par les Britanniques et pendu le 13 décembre 1945. Les médecins Otto Bickenbach et Eugen Haagen furent condamnés à 20 ans de prison le 15 mai 1954 et libérés... l'année suivante. Le 2 juin 1945, s'étant caché depuis la fin de la guerre, August Hirt se suicida.



Le camps de Natzweiler-Struthof, avec le four crématoire.

face à la poussée alliée (ce qui concernera environ 5 000 autres déportés). Les 16 derniers détenus quitteront Natzweiler le 22 novembre 1944, avec les derniers SS de la garnison. Le 25 novembre une patrouille du 7^e régiment de la 3^e D.I.américaine arrivera dans le premier camp de concentration à l'Ouest de l'Europe, quatre mois après l'entrée à l'Est de l'Armée rouge dans le camp de Lublin-Majdanek...

L'UN DES PLUS MEURTRIERS

52 000 personnes – dont près de 2000 femmes – originaires de toute l'Europe sous domination nazie auront été déportées au camp de Natzweiler-Struthof et dans ses camps annexes (dont 35 % de Polonais, 25 % de Soviétiques, 14 % de Français), notamment des déportés *Nacht und Nebel*. Près de 22 000 y périront – du fait des conditions de travail épuisantes pour l'extraction du granite, la construction d'équipements militaires dans cette usine souterraine –, tel le 13 juin 1944, le général Aubert Frère, fondateur de l'Organisation de Résistance de l'Armée (O.R.A.), des sévices des SS, des exécutions par balle ou pendaison, notamment pour rébellion, des assassinats programmés, des expériences «médicales» nazies ; ce qui a fait du Struthof, l'un des camps les plus meurtriers du système concentrationnaire nazi.

LE CAMP DE THIL

Le camp de Thil, initialement désigné sous le nom de «camp de travail de Erz Thil-Longwy» (*Kommando Erz von Longwy-Thil*), qui a fonctionné du 10 mai 1944 à septembre 1944 et est situé en Meurthe-et-Moselle près de Villerupt, est en fait un Kommando ex-

LES KOMMANDOS EXTERIEURS

78 Kommandos extérieurs dépendirent du Struthof, en Alsace-Moselle (Colmar, Obernai, Hayange, Mulhouse, Metz, Strasbourg...), mais aussi en Allemagne, notamment dans la vallée du Neckar (Neckarelz...)

En septembre 1944, plus de 20 000 détenus étaient dans ces camps annexes.

térieur (*Aussenlager*) du camp du Struthof ; ce qui en fait de fait le seul camp de concentration situé en territoire français certes occupé mais non annexé.

C'est dans les mines de fer désaffectées de Tiercelet à Thil, dont les galeries de 250 000 m² s'enfonçant à 100 m sous terre avec un accès à l'horizontale que – après les bombardements les 17 et 18 août 1943 du site – notamment d'essais de fusées, d'avions de Peenemünde, sur la côte de la Baltique – la société «Volkswagen» décida d'aménager une usine souterraine.

Camouflée comme étant la continuation de l'activité de l'ancienne mine française, sous le nom de «*Minette GmbH*», elle devait produire des «V1», des équipements pour les avions «Junker88» et des cellules pour le «Focke Wulf 184».

Dès avril 1944, 500 prisonniers de guerre italiens et polonais avaient été dirigés sur le site, avant d'être suivis – Thil fut placé sous le contrôle de l'administration des camps de concentration – par l'arrivée en mai de 300 déportés venant d'Auschwitz, le 21 mai un deuxième convoi de 300 personnes arriva de Peenemünde, un troisième de 63 personnes depuis Natzweiler-Struthof, le 20 juin, 500 d'Auschwitz, 300 de Fallersleben.

Des machines-outils y furent envoyées de Fallersleben, d'autres furent achetées chez Peugeot à Montbéliard.

Dans les faits, l'usine ne sera jamais opérationnelle, étant évacuée du 1^{er} au 3 septembre 1944, à l'approche des avant-gardes américaines.

Abandonnant les machines-outils et d'autres matériels, les nazis exécutèrent lors de leur départ des détenus, ceux venant de Peenemünde, les Juifs... ; les autres étant envoyés à Buchenwald, à Dora ou dans une ancienne mine d'asphalte, à Holminda-zen.

LE CAMP DE SCHIRMECK

Pendant la «Drôle de Guerre» (septembre 1939-mai 1940) fut édifié dans une vallée de la petite commune de Schirmeck (†800 h), dans le Bas-Rhin, un petit camp de six baraques destiné à des évacués de la ligne de front.

La défaite française consommée en juin 1940, le Bas-Rhin fut, comme le

Haut-Rhin annexé de fait au Reich nazi et incorporé au Gau de Bade-Alsace.

Robert Wagner, le Gauleiter, et le chef du Service nazi de sécurité (SD), décidèrent d'implanter à partir du 2 août 1940 sur le site un «camp de sûreté» – de fait de représailles, le «*Sicherungs-lager Vorbruck-Schirmeck*»².

Placé sous le commandement du SS-*Hauptsturmführer* Karl Buck³ qui restera à sa tête pendant toute la durée de son fonctionnement en montrant une grande brutalité, le camp de Schirmeck est un camp de «rééducation» pour Alsaciens – Lorrains «récalcitrants» à la nazification de l'Alsace et de la Moselle ; 10 000 d'entre eux passeront dans le camp pour des durées de quelques jours à quelques mois. En théorie, ces détenus devaient être libérés à l'issue de leur peine, tels ces 106 jeunes gens de Hochfelden, arrêtés pour avoir célébré publiquement le 14 juillet 1941.

D'autres n'eurent pas cette chance : 78 furent exécutés à Schirmeck, plusieurs centaines furent envoyés pour y être assassinés au KZ Natzweiler-Struthof, situé à 6 km de là, et que les détenus de Schirmeck avaient construit.

Schirmeck fut aussi un camp de transit vers les camps de concentration. Y furent détenus des Juifs, des Russes, des Polonais, des politiques, des ecclésiastiques...

En septembre 1942, le camp comptait 1 400 détenus, dont 400 femmes ; au total, environ 25 000 personnes auraient été détenues au camp. En dépendaient deux annexes situées de l'autre côté du Rhin au Pays de Bade, à Gaggenau, près de Rastatt, et Haslach, près de Fribourg-en-Brigau., vers lesquelles furent évacués à partir du 25 août 1944 les détenus du camp de Schirmeck, dont la libération eut lieu le 22 novembre 1944. les évacués à Gaggenau et Haslach n'étant libérés qu'en mars 1945 par la progression alliée dans le sud de l'Allemagne.

² Vorbruck, germanisation de la commune de la Brocque, limitrophe de Schirmeck, avec laquelle – et deux autres – elle sera fusionnée dans le «Gross-Schirmeck».

³ Karl Buck fut condamné à mort par le tribunal militaire britannique de Wuppertal en 1946, par le tribunal militaire de Rastatt en 1947, par celui de Metz en janvier 1952 et – ce jugement ayant été cassé – aux travaux forcés à perpétuité par le Tribunal de Paris en juillet 1953. Ce en quoi il sera libéré le 6 avril 1955 et extradé vers la République Fédérale Allemande, où il décédera de mort naturelle à 82 ans en 1977.

LES PORTUGAIS DANS LA RESISTANCE FRANCAISE

Les relations de la France avec le Portugal sont anciennes, ayant souvent eu un caractère conflictuel dans le cadre de rivalités coloniales, en Amérique, où les projets de «France Equinoxiale» et de «France Antarctique» sur les côtes de l'actuel Brésil, dans la Baie de Guanabara et la Région de Rio de Janeiro, se confrontèrent à l'expansion des implantations portugaises déjà présentes dans la Région, en Afrique sur la côte guinéenne et dans le bassin du Congo, où la pénétration française se heurta à la présence portugaise en Angola, en Asie notamment en Inde, dans la région indochinoise.

L'autre période de tension entre les deux pays eut lieu au début du XIX^e siècle, sur le territoire même du Portugal, lorsque la volonté de Napoléon d'établir un Blocus continental isolant strictement la Grande-Bretagne le conduisit, après avoir pris militairement et avec difficulté le contrôle de l'Espagne, à décider de faire de même avec le Portugal, dont les liens avec l'Angleterre étaient anciens.

Ainsi, entre 1801 et 1811 plusieurs armées espagnoles et françaises sous le commandement de Junot, qui y gagnera le titre de duc d'Abrantès, de Soult, de Masséna, de Ney tentèrent sans réussir de pérenniser un contrôle du pays, dont le souverain s'était réfugié au Brésil.

Au 19^e siècle, si des rivalités persistèrent dans l'Espace colonial, elles s'atténuèrent en Europe, le Portugal étant préoccupé par la reconstruction du pays dévasté par plus d'une décennie de guerres sur son sol, et par l'affrontement entre libéraux et conservateurs quant à l'avenir des institutions du pays ; lequel va connaître une succession de coups d'Etat, de soulèvements militaires, de guerres civiles, qui vont déboucher en octobre 1910 sur la proclamation de la République, qui sera agitée dès sa naissance par des soubresauts conduisant nombre d'hommes politiques et d'intellectuels sur les chemins de l'exil ; notamment en France où le nombre de Portugais y résidant avant 1914 ne dépassa pas le millier. Une situation qui va changer avec le déclanchement de la 1^{re} Guerre mondiale...

Le 24 février 1916, les autorités portugaises, à la demande de Londres, prennent le contrôle de 70 bateaux allemands et austro-hongrois mouillant dans ses ports, ce qui conduit Berlin à déclarer le 24 février 1916 la Guerre au Portugal, dont l'entrée en guerre aux côtés de la France et de la Grande-Bretagne sera effective en avril 1916.

AU COTE DE LA FRANCE

De premières troupes portugaises, après avoir suivi en Grande-Bretagne un entraînement à la guerre de tranchées et à la défense anti-gaz, vont débarquer en France en février 1917 via le port de Brest. Et, une convention militaire franco-portugaise, signée en mai 1917, conduit à l'en-

voi en France d'un Corps expéditionnaire portugais constitué de 26 000 hommes – «*O Corpo Expedicionario Português*» – qui, à l'exception d'un corps d'artillerie mis à la disposition de l'armée française, va être associé à l'armée britannique sur le Front des Flandres, entre la vallée de la Lys et la ville de la Bassée.

Il aura à y faire face, le 9 avril 1918, à l'offensive allemande qui le bousculera, perdant plus de 600 tués et 6 500 prisonniers. Par la suite, il accompagnera à l'été 1918 les forces britanniques lors de leur offensive en Belgique.

Au total, les Portugais auront perdu à la fin du conflit plus de 2 000 tués et disparus, (d'autres chiffres évoquent jusqu'à 7 000 victimes), eu 5 600 blessés et 6 900 prisonniers. Le Traité de paix accordera au Portugal le Triangle de Qionga au Mozambique, repris à l'ex-Afrique orientale allemande (Tanganyika).

Le souvenir de la participation des Portugais à la Grande guerre sur le sol français est perpétué par le cimetière militaire portugais de Richebourg-Lavoué (Pas-de-Calais), inauguré solennellement le 10 novembre 1928 et où,

jusqu'en 1938, seront rassemblés les restes de 1831 soldats portugais tombés en France ; un monument sera aussi inauguré dans le village voisin de la Couture. Déjà, le 14 juillet 1918, alors que la guerre continuait, le Conseil municipal de Paris avait donné à l'Avenue de Sofia le nom d'«Avenue des Portugais»

Parallèlement à son effort militaire, le Portugal avait signé avec la France le 28 octobre 1916 un accord, renouvelable annuellement et prévoyant, avec le concours d'un agent du gouvernement français positionné à Porto, le recrutement de 10 000 travailleurs pour l'agriculture et l'industrie françaises manquant de bras du fait de la mobilisation. Le succès fut limité, le chiffre de 10 000 n'étant pas atteint.

De plus, en mai 1918, sur le total de 13 800 travailleurs portugais venus en France dans ce cadre, 7 500 avaient demandé leur rapatriement et un peu plus d'un millier de ceux restés n'avaient signé qu'un engagement de six mois, les immigrants étant rebutés par la dureté des travaux des emplois de manutention et terrassement ainsi que par l'impossibilité de changement de travail et de résidence.

COMMUNAUTE EN FORMATION

Pour autant, une part notable de ces travailleurs portugais ainsi que des mili-

taires du Corps expéditionnaire portugais décideront de rester en France à la fin de la Guerre et, faisant souvent venir leurs proches, seront à l'origine de la formation d'une communauté portugaise permanente, qui passera de 10 000 personnes en 1921 à 29 000 en 1926 et à 50 000 en 1932. A l'émigration essentiellement de main-d'œuvre du début des années vingt viendra s'adjoindre une autre de réfugiés politiques, républicains, leaders politiques et syndicaux, quittant leur pays à la suite des coups d'Etat militaires de 1926 et 1927.

Ce phénomène s'accroîtra avec l'avènement en 1932 de la dictature salazariste, dont l'*Estado novo* s'inspirera du fascisme mussolinien, s'appuyant sur une redoutable police politique inspirée de l'OVRA Italienne, la *Policia de Vigilancia et Defesa do Estado*.

Les travailleurs portugais formeront des communautés dans le Sud-ouest, en Région parisienne, dans le Nord-Pas-de-Calais, la Somme, le Cher, la Marne, la Loire et l'Isère. Relativement peu travailleront dans l'agriculture, la plupart formant une main-d'œuvre de base dans les industries métallurgiques, chimiques, les carrières, les tuileries. À Roubaix fut particulièrement appréciée dans l'industrie textile l'arrivée d'ouvriers portugais venant des deux grandes régions textiles de leur pays, Guimaraes au nord-ouest et Covilha au centre-est.

La crise économique mondiale, née en 1929 aux Etats-Unis, va toucher la France à partir du début des années trente et restreindre les conditions d'accueil des étrangers. Ce qui incitera de nombreux émigrés à retourner – plus ou moins volontairement, les chômeurs sont expulsés – dans leur pays d'origine : ainsi, à la veille de la Seconde Guerre mondiale, de ce fait mais aussi d'un nombre notable de naturalisations, il n'y a plus que 28 000 Portugais dans notre pays.

Des émigrés portugais en France vont s'investir dans des organisations politiques, syndicales et sociales françaises. Ce sera le cas d'ouvriers qui rejoignent par exemple la CGTU, qui édite dans le cadre de la M.O.E un bulletin en portugais, et qui seront parfois victimes de la répression : en 1930 cinq Portugais des Bâtignolles, à qui l'on reproche leur «tendance à suivre les exhortations des chefs communistes» et à chercher à drainer les 350 employés que compte l'entreprise vers la CGTU, sont expulsés ; d'autres subiront le même sort.

D'autres vont fonder des associations ou organisations spécifiques, tournées vers la patrie d'origine : ce sera le cas des réfugiés politiques – tels l'ancien premier ministre José Domingues dos Santos ou l'ancien négociateur portugais à la Conférence de la Paix à Versailles, Afonso Costa – qui vont fonder en 1927 la «*Liga de Defesa da Republica*» appelée «*Liga de Paris*».



Le monument de La Couture

En février 1936, en Espagne, le *Frente Popular* qui rassemble partis de gauche et de centre gauche triomphe aux élections législatives, avant qu'il en soit de même en France pour le «Front populaire» en avril-mai suivant. Le 18 juillet, l'insurrection de généraux, dont Franco va bientôt prendre la tête, débute la Guerre civile espagnole. Les insurgés vont recevoir l'appui militaire d'Hitler, Mussolini, et Salazar, lequel va faire du Portugal une base arrière de transit à destination de la zone insurgée, et qui va envoyer près de 20 000 «volontaires», les «*Viriatos*», combattre aux côtés des Franquistes.

Du monde entier, des antifascistes vont se porter au secours de la République espagnole agressée, ce seront les «Brigades internationales». La France sera le pays d'origine de milliers de Brigadistes mais aussi le pays de regroupement avant leur passage en Espagne de milliers de volontaires issus de dizaines de pays.

Parmi eux des Portugais, notamment des immigrés présents en France où, début 1937, se crée un «*Comite de Accao*» en vue de former un «*Frente popular portuguesa*», dont l'organe sera l'hebdomadaire «*Unir*» qui appellera à se solidariser avec la République espagnole.

DANS LE COMBAT ANTIFASC STE

Plusieurs centaines de Portugais se porteront au secours de la République espagnole intégrant diverses formations, dont 134 au sein des Brigades internationales, tels, immigrés portugais en France, Antonio Monteiro, âgé de 40 ans, qui demeurerait 10 rue du Dr. Dangevin à Montreuil, et qui arriva en Espagne le 21 novembre 1936, en même temps qu'Arnaldo Fernandez, qui demeurerait 80 avenue Victor Hugo à Choisy-le-Roi. Francisco Cabral, membre de la CGT et du PCF depuis 1936, qui habitait à Issy-les-Moulineaux, arriva en Espagne le 10 février 1938 et combattit sur le front d'Aragon. José Leal, demeurant à Houilles, parti en Espagne, y sera tué le 16 décembre 1937 sur le front de Madrid. Antoine Ferreira-Dias, né en 1901 à Braga, naturalisé français, fut volontaire en Espagne du 9 février 1938 au 29 janvier 1939, rejoignant la 1^{re} compagnie du Bataillon Paul Vaillant-Couturier de la 14^e Brigade internationale, il intégrera, la période de l'Occupation venue, la Résistance française.

Lors du retrait des Brigades internationales et de la *Retirada* des forces républicaines espagnoles début 1939, des volontaires portugais seront internés dans les camps français tels celui d'Argelès, où ils éditeront le 1^{er} mars 1939 sur 4 pages le premier numéro du *Boletim do Grupo português* ; la présence de 349 internés portugais sera aussi attestée dans le camp de Gurs. D'autres Portugais seront internés au Vernet d'Ariège.

Début septembre 1939, la France, aux côtés de la Grande-Bretagne, est en guerre avec l'Allemagne nazie suite à son agression contre la Pologne. Plusieurs centaines d'émigrés portugais – dont d'anciens brigadistes – vont s'engager

dans les régiments de marche des volontaires étrangers, dont le 22^e, créé le 24 octobre 1939 qui combatta dans la Région de Péronne le 24 mai 1940. Faits prisonniers lors de cette bataille, une douzaine de Portugais seront internés au Stalag VII A à Moosbourg en Bavière. Fin 1940, Une centaine de Portugais de l'Armée française (notamment 21^e, 22^e, 23^e RVME) seront recensés dans divers stalags allemands.

Des émigrés restés civils vont être cependant mobilisés dans des «Compagnies de travailleurs étrangers», telle la 251^e, que les autorités militaires appelleront la «Compagnie portugaise».

La défaite française sera consommée le 22 juin 1940, l'Armistice divisera la France en deux, et le gouvernement français devra quitter Bordeaux pour se replier à Vichy.

A Bordeaux, puis Bayonne et Hendaye, le Consul du Portugal, Aristides de Souza Mendès, aura, jusqu'à l'arrivée des Allemands à la frontière espagnole et à l'encontre des instructions de son gouvernement, délivré des visas à destination du Portugal, qui auront permis à une trentaine de milliers de personnes, dont une dizaine de milliers de Juifs, d'échapper à la capture par les nazis. Il sera très durement sanctionné, Salazar lui reprochant d'avoir fait passer sa conscience avant ses obligations de fonctionnaire...

Le Régime dit de l'Etat français que, le 10 juillet 1940, Pétain installe à la faveur de la défaite, va être idéologiquement proche du régime franquiste et du Régime salazariste portugais. Lequel maintiendra cependant un double jeu qui lui permettra de garder des relations avec la Grande-Bretagne : Lisbonne sera une destination de transit permettant de la rejoindre, ainsi que le fera Jean Moulin en septembre 1941.

AUX CÔTES DES RÉSISTANTS FRANÇAIS

Tant en Zone nord qu'en Zone sud, des immigrés portugais vont, eux, faire le choix du combat antifasciste aux côtés des Résistants français, dont ils partageront souvent le sort tragique : René de Oliveira, âgé de 20 ans, fut arrêté en mai 1942 pour son activité clandestine et fut fusillé le 21 septembre suivant à Bouges, José dos Santos, domicilié à Divion, Pas-de-Calais, engagé dans les FTPF, fut arrêté par la police française le 13 août 1942 pour menées communistes et détention d'armes, il fut condamné à mort le 22 octobre 1942 par le Tribunal militaire allemand d'Arras et fusillé dans les fossés de la citadelle le 4 novembre 1942.

Luis Ferreira, ancien brigadiste, fut interné à Eysses le 15 octobre 1943, transféré le 23 mai 1944 au camp de Noé avant d'être déporté à Dachau.

Santos Ferreira fut condamné à mort le 31 août 1943 par le Tribunal militaire allemand de Bourges. Antonio Baltazar, qui avait participé à la reconstitution clandestine du Parti communiste aux Ateliers de

Vauzelles et avait été arrêté le 28 décembre 1940, puis interné au camp de Rouillé dans la Nièvre, dont il s'était évadé le 4 janvier 1944 et était entré aux FTP le 7 janvier suivant, fut abattu le 19 mai 1944 à Veaugues dans le Cher lors d'un contrôle allemand ; Manoel de Azevedo, appartenant à l'Armée secrète et au Corps franc Pommiers, fut exécuté sommairement le 1^{er} juin 1944 par la *Das Reich* à Caylus dans le Tarn-et-Garonne

Louis Da Silva, mouleur domicilié à Revin, volontaire au maquis des Ardennes, tomba le 13 juin 1944, Manoel Freire, soudeur à l'arc, présent en France depuis 1922, trésorier de la Fédération des Emigrés portugais, proche des communistes, dissoute en 1939, arrêté en décembre 1943, transféré au camp de Rouillé dans la Vienne, le 6 mai 1944, libéré par une action du maquis FTPF de Saint-Sauvent qu'il rejoignit, tomba dans ses rangs lors d'une attaque allemande le 27 juin, il reçut la mention « Mort pour la France » et le titre d'interné-résistant.

Antonio De Abreu, cultivateur dans l'Yonne, entré au «Groupe Bayard» lié à Libération-Nord et au réseau Buckmaster fut blessé à mort le 26 août 1944 à Joigny, Gaspar Barbosa, bucheron dans la Creuse, Résistant FTPF de 34 ans, tomba le 24 août 1944 lors de la bataille de Libération de Montluçon.

Emidio Guerreiro, exilé en Espagne après l'arrivée de Salazar au pouvoir au Portugal, combattant dans les rangs républicains en Espagne puis réfugié en France où il contribua à fonder en mai 1937 la *Federacao dos Emigrantes Portugueses em França*, avait été interné un temps au camp d'Arles-sur-Tech, s'en était évadé, avait rejoint le Tarn-et-Garonne où il finira la Guerre avec le grade de capitaine dans un maquis du département. Après-guerre, il sera professeur de mathématiques dans plusieurs lycées parisiens Jean-Baptiste-Say, Janson-de-Sailly, Paul-Valery, et ne rentrera qu'après la Révolution des œillets au Portugal, où il décèdera à 106 ans en 2005.

Car le Régime de Salazar, qui avait maintenu des relations diplomatiques et économiques fructueuses avec le Reich durant toute la Guerre, et envoyé trois à 400 *Viriatos* intégrés à la Division franquiste *Azul* combattre sur le front Russe contre l'Armée rouge, et qui, à l'annonce le 4 mai 1945 de la mort d'Hitler, avait envoyé un message de condoléances à Berlin, fait mettre les drapeaux en Berne et décrété une demi-journée de deuil, se perpétuera encore trois décennies après la Guerre, ayant au 4 avril 1949 intégré à sa formation l'OTAN. A la même époque, le Gouvernement français interdira les organisations démocratiques portugaises en France, y compris celles issues de la Résistance...

Une quarantaine de Portugais avaient aussi rejoint les Forces françaises libres, tel Antonio Alves au Liban qui engagé au Liban en 1941 combatta dans les rangs de la DFL, de la 13^e demi-brigade de la Légion étrangère.

CLAUDE WAROCQUIER



tembre 1943, contre un bureau de tabac, à Vaujours».

Torturé par les Brigades spéciales, il est ensuite livré à la Gestapo qui poursuit les sévices, sans réussir à lui faire révéler aucun nom.

Détenu à la prison de Fresnes (Seine, Val-de-Marne), il est – sans avoir bénéficié de l'assistance d'un avocat – condamné à mort le 1^{er} octobre 1943 par le tribunal militaire alle-

mand du *Gross Paris* siégeant rue Boissy-d'Anglas (VIII^e arr.), et fusillé le 6 octobre 1943 au Mont-Valérien avec 29 autres Résistants, dont Louis Walle et Pierre Lamandé, puis inhumé de façon anonyme au cimetière d'Ivry-sur-Seine (Seine, Val-de-Marne).

Son corps sera ramené à Calais où des funérailles officielles eurent lieu le 3 février 1944, et son cercueil fut déposé dans le carré des fusillés au cimetière Sud.

Claude Warocquier reçut à titre posthume plusieurs décorations : la Croix de guerre 1939-1945 avec étoile d'argent sera reçue par sa mère des mains du général Petit le 29 mars 1947, la Médaille militaire, la Médaille de la Résistance, la Croix de Combattant Volontaire de la Résistance, la Médaille de l'internement et la Médaille commémorative 1939-1945 seront remises à Mme Warocquier par Guy Mollet à l'hôtel-de-ville de Calais en 1957.

Fils de Léon Warocquier, télégraphiste, employé des Chemins de fer, et de Mélanie Jandos, sans profession, Claude Warocquier, né le 23 août 1923, est l'aîné de trois enfants.

Il fait ses études à l'école libre du Sacré-Cœur à Calais, puis au pensionnat de La Malassise à Saint-Omer de 1935 à 1937. Élevé dans des sentiments chrétiens, il adhère à 15 ans à la *Jeunesse ouvrière chrétienne* (JOC). Revenu à Calais, il entre en apprentissage pour s'initier au métier de tourneur fraiseur.

Patriote, il entra en lutte contre les Allemands dès leur arrivée, l'un des premiers à être dans un esprit de résistance : à peine âgé de 17 ans, avec d'autres jocistes, il aide, en leur procurant des vêtements civils, des soldats et officiers belges cachés à Calais à échapper à la capture par les Allemands.

Sous le pseudonyme d'«Edmond» il collecte des renseignements sur les forces allemandes, leurs installations et l'activité des chantiers navals de Calais, Boulogne et Dunkerque, les transmettant à l'un des officiers belges, Edmond Degrève, ancien commandant du Port de Gand.

En octobre 1940, son père ayant obtenu un changement d'affectation aux chemins de fer, pour la gare de triage de la Chapelle à Paris, la famille partit résider dans un petit pavillon de la Région parisienne, à Groslay (Seine-et-Oise, Val-d'Oise). Claude Warocquier, après un emploi chez un propriétaire terrien, entra également en 1942 aux chemins de fer, comme plombier-zingueur au service d'entretien de la gare de Persan-Beaumont.

L'ENTREE EN RESISTANCE

Dès l'été 1941, il dessine des croix de Lorraine sur les murs de Groslay. Et, avec sa sœur Madeleine, avec un groupe de 24 jocistes de Groslay, il va participer à des réunions patriotiques autour du curé de la paroisse Saint-Vincent-de-Paul, l'abbé Patouille. Les Jocistes de Groslay sont en contact avec le mouvement «Valmy». Sous l'école libre, un souterrain est creusé, dans lequel sont cachées des armes.

En novembre 1942, il participe, salle de la Mutualité à Paris à une manifestation – qui prend des accents patriotiques – de la J.O.C., avec la participation du chanoine belge Cardjin

(arrêté un temps par la Gestapo, et futur cardinal).

Début 1943, Claude Warocquier se retrouva isolé après la subite arrestation de ses chefs. Entré dans le réseau Lorraine, il s'en écarta à la suite d'arrestations, et, entra chez les «Francs-tireurs et partisans français» (FTP)

le 17 mars 1943, au groupe «Jean-Jaurès», actif en banlieue nord et qui deviendra en février 1944 la compagnie «Commune de Paris».

En avril 1943, il quitta sa famille pour la protéger et passa dans l'illégalité, avec, selon sa sœur, le projet de passer en Angleterre : «*Lorsque vous lirez ces lignes, je serai sans doute très loin. Je pars faire mon devoir*», écrit-il dans une lettre à ses parents.

N'ayant pu concrétiser ce projet, c'est dans les rangs des FTP qu'il va mener son combat de Résistance, étant volontaire pour les actions de sabotage contre la machine de guerre allemande. Il préférait s'attaquer au matériel plutôt qu'aux vies humaines. Ses sentiments chrétiens le firent hésiter chaque fois qu'il risquait de tuer, fussent des Allemands ; et ce n'est que sur ordre qu'il participa à des attaques contre des militaires

Ainsi, avec le groupe FTP «Jean-Jaurès», il multiplia les sabotages, notamment sur les voies ferrées de la région mantaise, à la centrale électrique de Bondy (Seine, Seine-Saint-Denis). Il assura aussi les liaisons et le transport de documents importants.

L'ARRESTATION

Le 11 septembre 1943, alors qu'il rentre en voiture avec un commando qui avait fait sauter la centrale électrique à Chelles (Seine-et-Marne), il est arrêté à Montreuil-sous-Bois (Seine/Seine-Saint-Denis) avec un autre Résistant¹ par la police française. Un rapport des renseignements généraux le déclare «*trouvé porteur d'un marteau et d'un poignard. Membre des FTP, sous le pseudonyme d'«Edmond» matricule 4116, [il] a reconnu avoir participé à plusieurs attentats contre des militaires allemands en vue de leur dérober leurs armes, avoir tenté d'incendier une scierie travaillant pour le compte des Autorités d'occupation, sise 102, rue Edouard Vaillant, à Bondy, et avoir participé à une tentative d'attaque à main armée, le 10 sep-*

SA DERNIERE LETTRE

Fresnes, le 6 octobre 1943,

Mes chers parents,

C'est fini, je n'ai plus que quelques heures à vivre ; j'ai du courage, il faut en avoir.

J'ai vu le prêtre et je vais me confesser et communier. Sois satisfaite sur ce point, ma chère maman. J'ai déjà envoyé une première lettre ; celle-ci, c'est le prêtre qui va l'emporter. Je t'embrasse bien, tendrement, toi ma mère qui m'as toujours enseigné de bons conseils, toi aussi mon cher père, toi aussi ma chère petite sœur, toi, mon petit frère Guy, et enfin ma chère, grand'mère.

Courage !. Envoyez un message aux copains de la JOC.

Qu'ils prient bien pour moi et vous aussi.

Vive la France !

CLAUDE

J'ai demandé au prêtre qu'il vous envoie une aide morale.

¹ Pierre Corre, né le 28 novembre lui aussi originaire de Groslay. Il décédera en déportation.

GUILLOTINEES, FUSILLEES PAR LES NAZIS

Lors de l'invasion allemande de mai-juin 1940, durant les derniers mois de 1943 et en 1944 jusqu'en novembre, avant et après les débarquements des 6 juin 1944 en Normandie et 15 août suivant en Provence, lors de la retraite allemande évacuant la France, des milliers de civils furent massacrés par la Wehrmacht et la Waffen-SS ; parmi eux des centaines de femmes, comme ce fut le cas à Oradour.

Plus de 9 000 femmes, Résistantes, furent déportées en Allemagne après jugement par un tribunal militaire ou par simple transfert, depuis les prisons allemandes

Après la défaite militaire de juin 1940 et selon les termes de l'armistice signé le 21 juin, la France va être de fait dépecée. Au sud de la ligne de démarcation, la zone non occupée, au nord, le territoire occupé, juridiquement fragmenté par l'administration militaire allemande.

L'Alsace (Haut-Rhin et Bas-Rhin) et la Lorraine mosellane sont rapidement annexées au Reich, et les lois et le système judiciaire de l'Allemagne y sont appliqués.

Les départements du Nord et du Pas-de-Calais forment la «zone rattachée» au *Militärbefehlshaber in Belgien und Nordfrankreich*, (MBB), le Haut commandement militaire allemand ayant son siège à Bruxelles. L'ensemble des autres départements de la Zone occupée sont sous l'autorité du *Militärbefehlshaber in Frankreich* (MBF) ayant son siège à Paris.

Au début de l'été 1940, le MBF et le MBB vont instaurer le droit pénal allemand dans la zone occupée et dans la zone rattachée, avec des spécificités d'application dans chaque zone.

Dans la zone occupée dépendant du MBF, après des *Feldkommandanturen* (47 en novembre 1940, ramenées à 28 en mai 1942 par fusion de plusieurs) installées dans les chefs-lieux de département, vont être mis en place des Tribunaux militaires, qui prononceront des condamnations à des peines de prison plaçant les condamnés en situation d'otages ou conduisant très souvent à la déportation en Allemagne, mais aussi à des condamnations à mort.

Ainsi, entre 1940 et 1944, de 2 900 à 3 000 Résistants seront fusillés en France, d'autres étant transférés et exécutés en Allemagne. Ce sera le cas pour les Résistantes condamnées à mort par la Justice militaire allemande, les nazis n'exécutant pas les femmes en France, craignant la réaction de la population française.

Situé au 11bis rue Boissy-d'Anglas (Paris 8^e), le *Deutsch Militärisch Gericht von Gross Paris* (Tribunal militaire alle-

mand du Grand Paris) va acquérir tout au long de l'Occupation une sinistre réputation : c'est devant lui que comparaitront Honoré d'Estienne d'Orves (23 mai 1941) et les héros de l'Affiche rouge (19 février 1944), les audiences pouvant se tenir non loin à l'Hôtel Continental.

La Gestapo (Sipo-D) ayant déterminé parmi les Résistants arrêtés ceux devant être fusillés sans attendre, ceux incarcérés comme otages, ceux à déporter sans jugement et ceux pour lesquels il semblait souhaitable aux yeux des nazis de donner un habillage juridique à la répression à leur encontre, y compris sous la forme d'un procès à Grand spectacle, étaient donc déférés devant le Tribunal militaire du Grand Paris.

Ses décisions pouvaient être – rarement – l'élargissement du prévenu, qui pouvait ne pas être suivi d'effet, l'inculpation pour Espionnage (S), déférant en Allemagne le prévenu devant le «Tribunal du peuple» (*Volksgesichtshof*) de Cologne puis devant celui de Breslau, ou l'inculpation pour «intelligence avec l'ennemi».

LE SYSTEME JUDICIAIRE NAZI

Après l'arrivée au pouvoir des nazis en 1933, le système judiciaire allemand avait fait l'objet d'une politique dite de «coordination», de mise en conformité avec les objectifs nazis ; toutes les associations professionnelles de la sphère judiciaire devant fusionner dans la Ligue nationale-socialiste des juristes allemands. Et Hitler prit les mesures nécessaires pour s'assurer de la fiabilité politique des tribunaux.

En 1933, il mit en place des cours spéciales dans toute l'Allemagne pour juger les affaires politiquement sensibles. Mécontent des acquittements prononcés par la Cour suprême (*Reichsgericht*) lors du procès pour l'incendie du Reichstag, il promulgua une loi, le 24 avril 1934, sur la création en parallèle d'un «Tribunal populaire» (*Volksgesichtshof*), siégeant à Berlin et chargé

des dossiers de trahison et autres importants, condamnant à mort sans état d'âme opposants intérieurs et anti-nazis étrangers, tel(le)s les Résistant(e)s français(es).

En mai 1933 sont créés les Tribunaux militaires, et en septembre 1936 est mis en place le *Reichskriegsgericht* (RKG), le «Tribunal de Guerre du Reich», qui s'installera à Torgau et sera longtemps présidé par l'amiral Bastian ; lequel rejettera la majorité des appels de grâce formulés par les Résistant(e)s condamné(e)s à mort.

«NUIT ET BROUILLARD

Le décret «*Nacht und Nebel*» («Nuit et Brouillard»), signé le 7 décembre 1941 par le Maréchal Keitel, chef de l'*Oberkommando der Wehrmacht* (OKW), prévoit que «ne sont à juger dans les pays occupés que les crimes à coup sûr justiciables de la peine de mort et à condition que celle-ci puisse être appliquée dans un délai inférieur ou égal à huit jours.

«Les inculpés qui ne rempliraient pas ces deux conditions sont à déporter en Allemagne sous le secret absolu. Ils seront isolés du monde et, soit jugés en Allemagne, soit internés dans un camp.

«La seule réponse à faire à des organismes étrangers ou allemands qui poseraient des questions sur ces disparus est : l'état de la procédure ne permet de donner aucune information ».

Pendant la guerre, les détenus NN tombent sous le coup d'une *Schutzhaft* (mesure de sécurité) aggravée par le strict isolement individuel (*streng Einzelhaft*, mise au secret), jusqu'au jugement éventuel par un *Sondergericht* (tribunal d'exception) local ou par le 2^e Sénat du *Volksgesichtshof* en tournée décentralisée.

Les Résistantes françaises, condamnées à mort au terme d'un parcours judiciaire, qui a pu les ramener momentanément en France, seront exécutées en Allemagne, dans la sinistre prison berlinoise de Plötzensee, dans celles de Stuttgart, Hambourg, Cologne, Halle, Breslau, par décapitation par la guillotine¹, les Allemands ne fusillant que les hommes².

¹ Depuis le début 1937, il n'y eut plus de décapitation à la hache mais par l'emploi de la guillotine, appelée soit par son nom français soit par un de ses noms allemands, «Fallbeil» ; littéralement «la hache qui tombe» ; d'où la confusion avec la décapitation à la hache.

² Cependant, dans les derniers mois du 3^e Reich, il y eut quelques femmes fusillées ou exécutées par une balle dans la nuque, quelques autres furent pendues



Golda (Olga) naquit en mai 1912 à Kichinev dans une famille juive de Bessarabie (Moldavie actuelle), alors intégrée à l'Empire russe et qui devient roumaine en 1918.

Âgée de 12 ans, apprentie matelas-sière, elle participe à une première grève dans l'usine de gants l'employant. Adhérente très tôt des Jeunesses communistes, militante syndicaliste, elle est plusieurs fois arrêtée, victime de violences policières.

Mariée à seize ans et demi à Jacob Salomon dit Alexandru Jar, elle quitte avec lui la Roumanie pour la France en 1938, s'inscrivant à la Faculté des Lettres de Paris dont elle suivra les cours jusqu'à la guerre. Le couple habita 11, Cité Popincourt, puis 60, rue Saint-Sabin (XI^e arr.). Début 1939, elle accoucha d'une petite fille qu'elle prénomma Dolorès, en hommage à Dolorès Ibarruri, la *Passionaria*. Elle fut vendeuse dans un magasin de confection pour dames, rue Monge à Paris (V^e arr.)

Après l'occupation de la France en 1940, Olga Bancic, qui confie sa fille à une famille française, et vit 114, rue du Château-d'eau à Paris (XIV^e arr.), séparée pour raisons de sécurité de son mari, entre en Résistance au sein de la Main-d'œuvre Immigrée (M.O.I.), elle rejoindra à leur formation les FTP-M.O.I. (matricule 10011). Sous le pseudonyme de «Pierrette», elle prend part à la confection et au transport des bombes lancées sur les forces d'occupation, participant à la préparation et à l'exécution d'une centaine d'opérations, entreposant matériels de propagande, explosifs et armes dans son local clandestin.

Arrêtée le 16 novembre 1943 - sous l'identité de Marie Lebon née Petresca - avec Marcel Rayman, rue du Dr Paul-Brousse, par six inspecteurs de la BS2, torturée, elle est incarcérée le 27 novembre à la prison de Fresnes. Comparaisant le 18 février 1944 avec Marcel Rayman, Misak Manouchian et 23 autres Résistants du Groupe de l'«Affiche rouge» devant le Tribunal militaire allemand du *Gross Paris*, siégeant rue Boissy-d'Anglas, elle est avec eux condamnée à mort.

Les Allemands n'exécutant pas les femmes en France, elle est déportée en Allemagne et **guillotinée à la prison de Stuttgart le 10 mai 1944**. Dans sa dernière lettre à sa fille Dolorès, elle écrira : «*Je meurs avec la conscience tranquille* ».

Le 4 juillet 2013 a été apposée au 114 rue du Château-d'eau une plaque lui rendant hommage.

Marie-Louise BIRGY



Née le 21 août 1909 à Vevey (Suisse), où sa famille résidait, Marie-Louise (Mary-Lou) Perret, fille d'un ouvrier confiseur, quitta l'école à douze ans et travailla avec ses parents dans un commerce avant d'être placée chez un commerçant. Son père travailla comme chocolatier. Sa famille s'installa à Saint-Dié (Vosges), où elle fut sténo-dactylo.

Elle devint française par mariage avec Ernest Birgy le 4 avril 1931 et s'installa à Belfort. A la suite des conséquences de la crise économique née en 1929 aux Etats-Unis et ayant touché la France, elle revint à Saint-Dié, travaillant comme sténo-dactylo au faible salaire de 550 francs par mois, dans l'usine textile où son mari sera comptable.

Lors de la grève de juin 1936, tous deux seront les seuls employés à se solidariser avec les ouvriers en grève et seront renvoyés. Le secrétaire du syndicat des métaux de Longwy leur obtint un emploi à la Caisse «*Le Travail*» de cette ville.

Lectrice de *l'Humanité* depuis 1934, syndiquée à la CGT,

Marie-Louise Birgy, qui avait animé un groupe de pionniers à Saint-Dié en 1935-1936, et rejoint le «Comité mondial des femmes contre la guerre et le fascisme», adhéra au Parti communiste en janvier 1937, à Longwy.

Son mari Ernest étant parti en février 1937 en Espagne républicaine comme volontaire dans les Brigades internationales, elle devint secrétaire en juillet 1937 du comité régional communiste à Nancy (Meurthe-et-Moselle) ; parlant allemand, elle avait la capacité de traduire les conférences régionales.

Lorsque Marie-Louise Birgy rédigea son autobiographie, fin 1937, la commission des cadres du Parti communiste fut intéressée par son profil et par la capacité qu'elle montra dans le règlement d'un difficile problème financier avec une compagnie d'assurance. Bien que dans son droit avec son mari, elle avait préféré payer des sommes importantes avec l'aide de ses beaux-parents, pour ne pas donner prise aux adversaires du parti.

Elle avait encore lu peu de livres politiques (elle ne cite que *Le Manifeste communiste*) mais beaucoup de journaux : « avec mon mari, nous lisions *l'Humanité* et c'est lui qui m'a montré le bon chemin. J'ai lu aussi les romans des ESS : *La Mère, Énergie, Et l'acier fut trempé*, etc. Depuis 1934 où nous avons contracté un abonnement au colis mensuel du Centre de Diffusion du Livre et de la Presse (CDLP), je lis par intermittence les trois périodiques : la *Correspondance internationale*, les *Cahiers du bolchevisme*, *l'Internationale communiste*. J'ai l'occasion de parcourir au siège de la région, actuellement, les journaux régionaux au Parti, ainsi que *Regard, l'Avant-garde, La Vie ouvrière* ».

Restée fidèle au Parti communiste après son interdiction en 1939, elle organisera fin 1940 avec deux collègues, Marcelle Désirat et Marie Durivaux, la distribution de la propagande communiste clandestine. Avec son mari, elle formera en 1942 un réseau FTPF qui se chargera de distribuer des tracts, en allemand, aux soldats de la Wehrmacht.

Dénoncée, arrêtée, elle fut condamnée à mort par le tribunal allemand de Nancy en 1942, classée NN, elle sera **guillotinée dans la prison de Cologne, le 11 mai 1944**.

Un Arrêté du 22 août 2008 du Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants apposa la mention «Morte en déportation» sur son acte de décès.

Huguette BLACHE



Née le 19 septembre 1913 à Paris (XVIII^e arr.), sténo-dactylo, résistante communiste et FTPF, Huguette Prunier était détentrice d'un poste émetteur qui lui servait apparemment à communiquer vers Londres, pour retransmission vers l'URSS, dans le cadre de l'équipe de Fernand Pauriol, responsable du Service radio du PCF. Elle fut arrêtée le 1^{er} août 1943 dans un pavillon du Raincy, avec son mari Robert Blache et Rolland Madigou. Leur fils

Serge, qui était parti chercher du lait, aperçut les véhicules allemands et se réfugia chez sa grand-mère maternelle à Paris.

Vraisemblablement torturée comme tous les membres du Service radio dont la connaissance était importante pour les nazis, elle fut sans doute jugée secrètement par un tribunal de la Luftwaffe. Emprisonnée à Fresnes comme les autres membres de son groupe, elle aurait été fusillée le **5 août 1944** dans la cour de la prison de Fresnes avec Francine Fromond et Joséphine Turin. La date reste incertaine.

Ses autres amis et amies connurent le même sort le 12 août, et tous furent inhumés dans une fosse commune de Bagneux (Seine, Hauts-de-Seine) en avril-mai 1945. L'état-civil nota leur décès à Suresnes, pensant qu'ils venaient du Mont Valérien, ce qui n'est pas le cas. On ne sait pas si elle a été **fusillée, exécutée sommairement** ou est décédée suite de mauvais traitements.

Huguette Blache a été inhumée dans le carré militaire, 4^e division du cimetière de Bagneux.

France BLOCH-SEREZIN



Fille de l'écrivain Jean-Richard Bloch, elle naquit à Paris le 21 février 1913. Après deux ans au Collège Sévigné à Paris, elle poursuivit ses études secondaires à Poitiers. Titulaire d'un baccalauréat de philosophie puis de licence de chimie et entra en octobre 1934 au laboratoire du professeur Marquis à l'Institut de Chimie, y rencontrant Marie-Elisa Nordmann, avec laquelle elle nouera une amitié durable.

S'engageant dans le soutien à l'Espagne républicaine, elle adhère en 1936 au Parti communiste, au sein duquel elle va rencontrer, à sa Section du 14^e arrondissement, Frédéric Sérezin un ouvrier tourneur-outilleur. Ils se marieront en mai 1939 ; un enfant, Roland, naîtra de cette union en janvier 1940.

En septembre 1939, le Parti communiste est interdit suite à son approbation du «Pacte germano-soviétique de non-agression», ainsi que la presse communiste ou communiste, dont *l'Humanité* et *Ce Soir*, que dirige son père, Jean-Richard Bloch.

Frédéric Sérezin, mobilisé début septembre 1939, va être rappelé à l'arrière et affecté spécial à l'usine Hispano-Suiza du Boulevard Brune, qui fabrique des moteurs d'avion nécessaires à la Défense nationale.

Le 18 novembre 1939, un décret est adopté portant sur «les mesures à prendre à l'égard des individus dangereux pour la Défense nationale et la sécurité publique», entraînant leur internement administratif. Dirigé contre les communistes, il sera appliqué à Frédéric Sérezin, qui est arrêté en février 1940, et interné au camp de Saint-Benoit à Auffargis en Seine-et-Oise (Yvelines).

Lors de l'offensive allemande de mai-juin 1940, la recherche scientifique et ses laboratoires se sont repliés à Bordeaux, et France Bloch-Sérezin les a suivis. Elle rentrera à Paris en septembre 1940, mais bientôt le 1^{er} Statut des Juifs, publié le 3 octobre 1940, va l'écarter de son laboratoire à l'Institut de Chimie.

Ayant à charge son fils Roland et Eliane, la petite fille de son mari née d'un premier mariage, France, pour s'assurer des ressources, donne des leçons particulières et professe dans un cours complémentaire. Parallèlement, elle continue son action militante, et est intégrée fin 1941, avec le pseudonyme de «Claudia», à l'un des premiers groupes des futurs FTPF, dirigé par Raymond Losserand. Elle cache aussi dans sa cave une ronéo sur laquelle elle tire des tracts.

Contactée par Jules Dumont, ancien commandant du bataillon «Commune de Paris» de la 1^{re} Brigade internationale puis de la 14^e (« la Marseillaise »), organisateur de l'appareil clandestin du Parti communiste, qui sollicite son concours de chimiste pour produire des explosifs, des bombes, elle va installer un laboratoire dans un appartement du 5, avenue Debibour (Paris 19^e).

Identifiée dès janvier 1941 par la police, ayant échappé le 11 février 1942 à l'arrestation lors d'un rendez-vous avec Yves Kermen, responsable militaire FTPF, au métro Quai de la Rapée, elle sera finalement arrêtée le 16 mai suivant et conduite à la Préfecture de Police, aux Renseignements généraux puis au Dépôt. Le 6 juin, elle sera transférée à la prison de la Santé, où elle passera quatre mois.

Elle sera condamnée à mort le 30 septembre 1942 par le Tribunal allemand du *Gross Paris* réuni à l'hôtel Continental, en compagnie de 19 autres membres de son réseau de Résistance, dont Raymond Losserand, Gaston Carré... Les 19 hommes seront fusillés au Mont-Valérien le 21 octobre suivant.

France Bloch-Sérezin, seule femme du procès, est emprisonnée à Fresnes avant d'être transférée, fin novembre 1942, à la prison de Haguenau puis à la forteresse de Lübeck. Le 10 février 1943, elle est conduite à Hambourg, où elle sera informée de son exécution imminente.

Le 12 février, elle va écrire une dernière lettre à son mari Frédéric : «*Cette lettre est la dernière que tu recevras de moi.*

Ce soir, à 9 heures, je vais être exécutée... Je vais mourir comme tant d'autres sont tombés depuis des mois.

«Tu ne m'as donné que du bonheur, j'étais fière de toi, fière de notre union, fière de notre si profond accord, fière de notre cher amour de Roland...

«Je meurs pour ce pourquoi nous avons lutté, j'ai lutté ; tu sais comme moi que je n'aurai pas pu agir autrement que je n'ai agi : on ne se change pas».

France Bloch-Sérezin est **guillotinée ce 12 février 1943 à 21 h, à la Maison d'arrêt Holstenglacis à Hambourg**, dont la municipalité a fait apposer en 1988 devant la prison une plaque à sa mémoire. Enterrée au cimetière Ohlsdorf de la ville, sa dépouille sera transférée en 1958 au camp de Natzweiler-Struthof.

France Bloch est honorée par des rues portant son nom à Poitiers, à Migné-Auxences, Garchizy, au Blanc-Mesnil, une école maternelle à Drancy, un collège à Poitiers. A la Libération, une plaque lui rendant hommage fut apposée 1, rue Monticelli (Paris 14^e), où fut le domicile de France et de son mari Frédéric ; le 4 décembre 2008, une autre le fut sur la façade de l'immeuble, 5, avenue Debidour (Paris 19^e), où elle avait installé son laboratoire clandestin.

A titre posthume, elle fut faite chevalier de la Légion d'honneur et reçut la Médaille de la Résistance et la Croix de guerre.

Germaine CAUSIER



Née le 23 avril 1902 à Dinan (Côtes-du-Nord/Côtes d'Armor), Germaine Ecolan se maria le 1^{er} mai 1920 à Dinan avec Louis Causier. Le couple et leur fille quittèrent la Bretagne pour Audun-le-Roman (Meurthe-et-Moselle) habitant 11, rue Albert-Lebrun où Germaine tiendra une recette buraliste.

Pendant la guerre, hébergeant de nombreux prisonniers de guerre évadés, elle rejoignit la Résistance au sein des FTPF sous le pseudonyme d'«Éliane». Dénoncée pour ses activités de résistance, un officier et des soldats d'une unité occupant sa commune l'arrêterent à son domicile dans la nuit du 4 au 5 septembre 1944.

Elle fut emprisonnée à Luxembourg puis en Allemagne, à Trèves et Breslau (Wroclaw en polonais), capitale de la Silésie où siégeait le tribunal chargé des affaires «NN» venant de France, et Nennig (aujourd'hui quartier de la ville de Perl (Sarre, Allemagne), au bord de la Moselle face au Luxembourg ; cité où elle fut sur ordre de Friedrich Schmidt responsable de la Gestapo à Luxembourg, **fusillée le 9 septembre 1944**, dans le cimetière avec plusieurs autres Résistants français et luxembourgeois, dont Georges Claudon, arrêté le même jour qu'elle à Audun-le-Roman.

En 1949, Schmidt fut condamné à mort par contumace par le Tribunal général militaire français de Rastatt. Le jugement n'a jamais pu être exécuté, Schmidt s'enfuyant à plusieurs reprises des camps de détention britanniques. Une procédure d'enquête en Allemagne contre lui concernant notamment les fusillades à Nennig fut classée en 1962.

Les corps de Germaine Causier et Gorges Claudon furent rapatriés et inhumés à Audun-le-Roman le 11 janvier 1946. Le nom de Germaine Causier est gravé sur le monument aux morts de la ville et une rue Germaine-Causier y honore sa mémoire.

Fransiska CHUDALLA



Née le 15 février 1905 à Elle (Allemagne), Franciska Gielnik, ménagère d'origine polonaise, naturalisée française le 28 mars 1934, mariée avec Antoine Chudalla et demeurant à Vimy (Pas-de-Calais), mère de trois enfants, y fut arrêtée le 1^{er} juin 1940 par la Feldgendarmerie à l'arrivée des Allemands qui prirent des otages, en représailles de maltraitances qu'auraient subi pré-

cédemment quatre aviateurs allemands abattus le 18 mai au lieu-dit «L'Emprunt» (commune de Vimy) ; trois auraient été exécutés par des soldats français, le quatrième étant lynché par une foule de cinq cents personnes. Déférés le 1^{er} juin 1940 devant un tribunal militaire de campagne allemand, Ernest Virel, Brodislas Pchalek et Fransiska Chudalla-Gielnick, seront condamnés à mort.

Tous trois furent **fusillés le 29 juin 1940** dans la citadelle de Doullens (Somme). Sous le nom de Fransiska Gielnick, elle figure sur le monument aux morts de Vimy et sur des plaques dans l'église de la cité.

Suzanne COINTE



Fille du général français Georges Sosthène Cointe et d'une musicienne russe, Suzanne Cointe, née le 27 juillet 1905 à Paris (V^e arr.), se destina à l'enseignement de la musique.

En 1925, elle rencontra Jean-Paul Le Chanois, de quatre ans plus jeune qu'elle, et partagera sa vie jusque vers 1931-1932, en en restant ensuite une amie proche.

Le Chanois, entré en 1930 à *La Revue du Cinéma*, jouera dans les films de la société Pathé avant de travailler comme assistant des cinéastes Julien Duvivier, Alexandre Korda, Maurice Tourneur et Jean Renoir, puis de réaliser ses propres films. Dans les années trente, il est l'un des animateurs du «Groupe Octobre», groupe artistique lié au Front populaire avec lequel il mettra Suzanne Cointe en contact. Celle-ci créera en 1935, et dirigera avec Peters Rosset la «Chorale populaire de Paris» associée à l'AEAR (Association des écrivains et artistes révolutionnaires), chorale qui participera au film de Renoir «*la Vie est à nous*».

Par l'intermédiaire de Le Chanois, Suzanne Cointe entra aussi en contact avec les communistes non seulement du milieu intellectuel et artistique français mais aussi de l'émigration intellectuelle communiste en France, dans laquelle évoluaient cadres de l'Internationale communiste et agents des services soviétiques. Ainsi, elle devint l'amie de Hillel Katz, qui sera pendant l'Occupation chef de service de l'entreprise Simex, couverture du service militaire soviétique de renseignements, le GRU, et elle sera membre de l'«Orchestre Rouge», que dirigea Léopold Trepper et qui sera démantelé en France à partir de l'automne 1942.

Elle fut arrêtée le 21 novembre 1942, internée à Fresnes puis déportée de la gare du Nord le 15 avril 1943 vers Berlin. Condamnée à mort par le «Tribunal du peuple» en mars 1943, elle fut **guillotinée dans la prison berlinoise de Plötzensee le 21 août 1943**.

Mindla DIAMENT



Née en 1911, vraisemblablement à Konkowola (voïvodie de Lublin, Pologne) dans une famille juive polonaise, fille de Baruch Diamant et Sura Szejnfeld, Mindla Djament, sœur cadette de Gina, alias la future photographe résistante de la Région marseillaise *Julia Pirotte*, qui vint la rejoindre à Paris en 1934, entra dans la Résistance dès les débuts de l'Occupation de la France.

Participant sous le pseudonyme de *Marysia* à la structure communiste clandestine «Travail Allemand», développant une action de propagande en direction des forces d'occupation en France, elle fut arrêtée en juillet 1942 sur la ligne de démarcation à Chalon-sur-Saône alors qu'elle transportait des tracts. Transférée en Allemagne, condamnée à mort, elle fut **guillotinée à Breslau le 3 juillet 1944**.

Constance DURIVAUX



Née le 2 novembre 1898 à Mandray (Vosges), Constance Barbe, dite Marie Durivaux, fille d'un couple de cultivateurs, épouse en août 1926 à Nancy (Meurthe-et-Moselle), Albert Durivaux, peintre en Bâtiment. En juin 1935, elle entre comme secrétaire administrative auxiliaire au Service Régional des Assurances Sociales à Nancy.

Trésorière départementale du Secours populaire de Meurthe-et-Moselle avant 1939, Marie Duriveaux était membre du «Comité des femmes contre la guerre et le fascisme» et, comme son mari, du PCF.

Elle resta, ainsi que son mari, fidèle au Parti communiste après son interdiction en septembre 1939 suite à son approbation du Pacte germano-soviétique. Elle organisa fin 1940 avec ses collègues des Assurances sociales Marcelle Désirat et Marie-Louise Birgy, la diffusion de la propagande communiste illégale, collaborant à partir de janvier 1941 au journal communiste clandestin *La Voix de l'Est*.

Son mari Albert sera interné puis emprisonné en mars 1941, puis à partir du 25 novembre suivant jusqu'au 30 janvier 1943. Entretemps, le 2 octobre 1941, le Préfet de Meurthe-et-Moselle avait demandé au Directeur du service des Assurances sociales de la surveiller ; une surveillance effectuée aussi sur ordre du Procureur de Nancy en date du 1^{er} décembre suivant par la 13^e brigade de sûreté et les Renseignements généraux. Tous les rapports la concernant seront transmis aux Allemands.

Membre de l'appareil technique clandestin communiste, elle prend part dans la nuit du 14 au 15 avril 1942 à une tentative – avortée – de libération des communistes – dont son mari – internés au camp de séjour surveillé d'Ecrouves.

Son nom ayant été trouvé sur une liste de destinataires de la presse communiste clandestine, elle est arrêtée le 4 septembre 1942 sur son lieu de travail par la Police allemande et incarcérée au quartier allemand de la Prison Charles III de Nancy. Transférée dans une prison parisienne, elle est déportée NN le 3 décembre 1942 au départ de la Gare de l'Est, arrive à Aix-la-Chapelle (Aachen) le 4 décembre et est transférée dans la prison de Flussbach, puis dans celle de Lauban en Basse-Silésie.

Condamnée à mort par le Tribunal spécial de Breslau pour «avantages procurés à l'ennemi», elle est **guillotinée le 24 août 1944**.

La mention «Morte en Déportation» a été portée sur son acte de décès par Arrêté du 30 mars 1989 du Secrétariat aux Anciens Combattants.

Clémence FARINEAU



Née Clémence Decker le 27 mai 1895 à Ludes (Marne), fille de Marie-Louise Decker, manœuvrière, elle était sans profession. Le 24 avril 1920, elle épouse Émile Defossez à Bruay-sur-l'Escaut (Nord), puis s'en sépare et épouse en secondes noces, le 15 avril 1944 à Bruay-sur-l'Escaut, Léon Farineau, chaudronnier aux mines.

Membre des Forces françaises combattantes (FFC), ainsi que du réseau «Mission action», elle participe avec son époux à des sabotages sur les routes et canaux de la région.

En août 1944, dans le cadre du plan «Tortue» visant à empêcher l'arrivée de renforts lors de la retraite allemande, ils acceptent de cacher dans des remises des armes et des munitions parachutées et destinées aux FTPF. Suite à la découverte d'un dépôt d'armes, tous deux sont arrêtés le 24 août

1944. Le 28 août, ils furent condamnés à mort par le tribunal militaire allemand qui siégeait boulevard Pater, à Valenciennes. Clémence Farineau, son mari Léon et son beau-frère Arthur Farineau fils furent **fusillés le jour même** au champ de tir du Rôleur à Valenciennes. A Valenciennes et à Bruay-sur-l'Escaut, une place porte le nom de «Place des Farineau».

Francine FROMOND



Née le 2 octobre 1917 dans une famille ouvrière des Lilas, près de Paris, Francine Fromond, fille d'un ajusteur-mécanicien qui sera tué en 1932 lors d'une manifestation de chômeurs, devient à 13 ans vendeuse, puis sténodactylo.

Syndiquée au syndicat des employées, participant à la Fédération sportive du travail (FST) et au Secours Rouge International (SRI), elle adhère aux Jeunesses communistes puis au

Parti communiste, dont elle devient une responsable dans la banlieue Est de Paris au milieu des années trente.

Envoyée en juin 1935 en URSS, elle est pendant quelques mois dactylo au département des traductions de l'Internationale communiste puis entre en novembre 1935 à l'École léniniste internationale à Moscou, où elle reçoit une formation technique dans le domaine des liaisons radio. De retour en France, elle va participer à la création en 1936 de la nouvelle Union des Jeunes filles de France (UJFF), dont elle est secrétaire de la région Paris-Est et membre du Comité national.

Francine Fromond – dont le frère Marcel va tomber en 1938 dans les rangs des Brigades internationales – s'implique dans l'aide à la République espagnole, qui fait face au soulèvement militaire dirigé par Franco et est agressée par Hitler et Mussolini, ainsi que dans celle aux réfugiés espagnols.

Pendant les années 1936-1939, elle travaille comme secrétaire de Giulio Ceretti (Pierre Allard), lequel supervise l'activité de la Compagnie maritime France-Navigation qui force le blocus maritime mis en place par les franquistes, pour faire parvenir aux forces républicaines ravitaillement, armes et munitions. Fin août 1939, dans le cadre des mesures prises à l'encontre du Parti communiste et qui vont conduire à sa dissolution officielle en septembre, la compagnie France-Navigation est mise sous séquestre fin août 1939 par le gouvernement Daladier. Lequel le 25 janvier précédent, avait précédemment reconnu le gouvernement Franco en Espagne et envoyé Pétain comme ambassadeur auprès de lui.

Fin septembre 1939, Francine Fromond se rend en Belgique auprès d'Eugen Fried («Clément»), le délégué de l'Internationale Communiste en France auprès du Parti communiste français et qui, après son interdiction, s'est replié à Bruxelles, d'où il poursuit sa mission sous couverture de la publication légale de la revue «Cercle d'art», dont Francine Fromond assure officiellement le secrétariat de rédaction. Par ailleurs, elle met ses capacités de technicienne radio au service de Fried...

Fin 1939, elle quitte la Belgique pour le Danemark, où elle sera arrêtée par les Allemands lors de l'invasion du pays en mai 1940 par la Wehrmacht. Libérée, elle rejoindra l'Union soviétique, où elle suivra à nouveau des cours de liaison radio.

Evacuée, avec la direction de l'Internationale communiste, pour laquelle elle travaille, vers Oufa – ville située à 1 200 km à l'est de Moscou – lors de l'avancée allemande vers la capitale soviétique à l'été 1941, elle va revenir en France avec Raymond Guyot, député communiste déchu de son mandat, dirigeant de la Jeunesse Communiste française et Secrétaire général de l'Internationale communiste des jeunes (ICJ /KIM), ainsi qu'avec Daniel Georges, le frère du futur colonel Fabien. Fin 1941, tous trois vont via Arkhangelsk, Mourmansk au nord de la Russie, le Spitzberg, et l'Islande, gagner par cargo l'Ecosse. Puis, après avoir reçu une préparation rapide au saut sur la base britannique de Ringway, près de Manchester, ils vont être, munis d'un poste émetteur, parachutés fin janvier 1942 près de Montpellier.

Daniel Georges gagnant la région de Toulouse, Raymond Guyot s'installera à Lyon d'où il dirigera jusqu'à la Libération l'activité clandestine du Parti communiste en Zone sud ; avec Francine Fromond comme agent de liaison et opératrice radio.

La mère de Francine Fromond vint s'installer avec elle en banlieue lyonnaise. Elle sera arrêtée avec elle par la Milice le 30 juillet 1943, suite à une dénonciation. Toutes deux seront livrées aux Allemands.

Interrogées, torturées pendant par la Gestapo de Lyon pendant plus d'une semaine, elles furent transférées en août à la prison de Fresnes, où sa mère, âgée de 54 ans, mourut peu après des suites des sévices qu'elle avait endurés.

Début 1944, Francine Fromond est traduite devant un tribunal de guerre et condamnée à mort pour espionnage. Elle est **fusillée à Fresnes le 5 août 1944**.

Le docteur Marguerite Bohn-Nageotte, l'une de ses codétenues, rapporte qu'à son retour du Tribunal qui la condamnait, elle lui fit ce récit : «*Quand on m'a signifié le verdict, je me suis levée et j'ai adressé un petit discours au président du tribunal. Je lui ai dit que c'était un honneur pour une Française que d'être condamnée par un tribunal allemand et je l'ai remercié. Il était furieux*»

Une plaque a été apposée sur la maison familiale des Lilas, réunissant dans un même hommage Francine Fromond, sa mère et son frère. Plusieurs écoles maternelles portent le nom de Francine Fromond, à Bagnolet, à Aubervilliers et à Drancy ainsi qu'un collège à Fresnes. Une rue des Lilas a été rebaptisée de son nom.

Renée LEVY



Née le 25 septembre 1906 à Auxerre (Yonne), fille de deux professeurs de lettres enseignants à Auxerre, petite-fille du Grand rabbin de France Alfred Lévy (1907-1909), Renée Léa Lévy fut orpheline de père à l'âge de trois ans. Elevée à Paris avec sa sœur aînée Germaine par sa mère, professeur au lycée Victor-Hugo, et par sa tante, elle fit ses études dans ce lycée. Étudiante en anglais puis lettres, elle fut reçue à l'agrégation de lettres en 1932.

Enseignante au lycée Fénélon à Lille puis à Paris (lycées Victor-Duruy puis Victor-Hugo), se trouvant en vacances à Cayeux-sur-Mer (Somme) à la déclaration de guerre, elle y enseigna dans le lycée provisoire installé en urgence dans le casino de la station balnéaire pour les élèves vacanciers ne pouvant retourner dans leur région ou à Paris menacée de bombardements.

La défaite de la France consommée en juin 1940 et le régime dit de Vichy mis en place, la loi antisémite du régime pétainiste du 4 octobre 1940 lui interdira l'enseignement et la fonction publique.

Elle rejoignit le noyau résistant du Musée de l'Homme et diffusa du matériel de propagande ainsi que le journal *Résistance*. Le réseau infiltré et démantelé par l'Abwehr, elle passa au réseau «Hector» spécialisé dans le recueil de renseignements militaires, qui sera lui aussi démantelé par l'Abwehr. Arrêtée par les Allemands le 25 octobre 1941, elle détenait un émetteur radio.

Emprisonnée à la Santé, puis déportée le 11 février 1942, Renée Lévy fut maintenue au secret dans plusieurs prisons allemandes, Aix-la-Chapelle, Essen, Prüm avant d'être condamnée à mort le 30 avril 1943, par un tribunal spécial de Cologne. **Le 31 août 1943, elle fut guillotinée** dans la cabane d'exécution de la prison de Cologne.

Son nom fut tiré au sort le 29 octobre 1945 pour être inhumé, le 11 novembre suivant au Mont-Valérien, au Mémorial de la France combattante, aux côtés de 15 autres Résistants et Français libres, dont Berthie Albrecht.

A titre posthume, elle reçut plusieurs distinctions : Croix de guerre, médaille de la Résistance et Croix de Chevalier de la Légion d'honneur. Un timbre à son effigie a été imprimé.

Suzanne MASSON



Née à Doullens le 10 juillet 1901 (Somme), elle perdit en 1910 son père, secrétaire en chef de la sous-préfecture de Doullens. Elle vint avec sa sœur et sa mère à Courbevoie, où son grand-père était percepteur. Pendant la Première Guerre mondiale, sa mère travailla comme auxiliaire au ministère des Pensions.

Titulaire du brevet élémentaire et du certificat d'enseignement supérieur, Suzanne Masson poursuit des études pour devenir dessinatrice industrielle, se préparant pour l'École centrale, à laquelle elle dut renoncer, faute de moyens. Après avoir travaillé dans différentes usines de la Région parisienne, elle fut embauchée à l'usine Rateau de La Courneuve et commença à militer à la CGTU dès 1926, adhérant au Parti communiste en février 1934.

Responsable des cadres de chez Rateau et secrétaire adjointe de la section syndicale des employés et techniciens, elle fut très active lors des grèves du Front populaire, siégeant en juin 1936 à la direction du comité de grève puis au bureau du syndicat CGT des Métaux de la Région parisienne. Elle fut très militante dans son entreprise : responsable de l'association sportive Rateau (rattachée à la FSGT), secrétaire adjointe de la section syndicale des techniciens déléguée à la liaison avec les ouvriers, déléguée à l'union locale, membre du comité d'usine (travail politique, syndical, éducatif).

Après avoir été élue en 1937 membre du Comité régional communiste de Paris-Nord, elle fut licenciée de chez Rateau à la suite de la grève d'avril 1938. Devenue permanente de la CGT, elle se consacra alors à l'école de rééducation créée par la Fédération des Métaux.

Restée fidèle au Parti communiste après son interdiction en septembre 1939, Suzanne Masson distribua dès juin 1940 des tracts clandestins dans Paris occupé. En mai 1941, elle adhéra au Front national mais fut arrêtée le 5 février 1942 chez elle, 95 boulevard MacDonald, par la police française, qui trouva à son domicile un revolver et des tracts. Emprisonnée à La Petite-Roquette puis à la Santé, elle fut livrée à la Gestapo fin février 1942.

Elle est déportée à la forteresse d'Anrath dans la Ruhr, prison d'application de peine de travaux forcés pour des femmes «NN» et de passage pour les femmes non «NN». Son refus de travailler pour l'armée allemande lui valut à plusieurs reprises la peine du cachot. Transférée à la prison de Lübeck-Lauerhof pour être jugée par une cour martiale en juin 1943. Frappée d'une double condamnation à mort, elle refusa le recours en grâce que lui proposait son avocat hitlérien.

Elle est alors transférée à la prison *Justizvollzugsanstalt* de Hambourg en octobre 1943 et **guillotinée le 1^{er} novembre 1943**.

Une plaque a été apposée 95 boulevard Mac-Donald (XIX^e arr.), là où elle fut arrêtée. Elle fut citée à l'ordre de la Nation le 16 février 1946, avant d'être nommée dans l'Ordre national de la Légion d'honneur à titre posthume dans les termes suivants : « *Ardente patriote et grande syndicaliste animée du plus admirable esprit de Résistance, a su communiquer à ses compagnons de lutte et de captivité son inébranlable foi en la victoire finale. Arrêtée par la milice française sur l'ordre de la Gestapo, déportée politique, condamnée à mort pour détention d'armes et appels à la Résistance. Exécutée à Hambourg. Est morte en héroïne.* » (Journal officiel, 19 février 1946).

Emilienne MOPTY

Née Emilienne Wantiez le 29 octobre 1907 à Harnes, habitant la cité du Dahomey à Montigny-en-Gohelle, commune minière du Pas-de-Calais, elle est mariée au mineur Adrien Mopty et mère de 3 enfants lorsque les Allemands occupent la région Nord de la France en mai-juin 1940. Militante communiste, elle est liée à l'action syndicale depuis sa participation aux grèves de 1933-1934.



Dès le début de l'Occupation, les Allemands s'attachent à obtenir rapidement la remise en exploitation du bassin minier, avec l'aide des compagnies minières. Rouvertes dès le 15 juin 1940, les mines retrouvent une activité normale en septembre. Afin d'accroître les rendements, les journées de travail sont allongées, les pauses supprimées, les salaires bloqués. La situation matérielle des mineurs et de leurs familles devient plus pénible avec l'apparition des cartes de

rationnement et du marché noir ; durant l'hiver 1940-1941, la disette est réelle.

C'est dans ce contexte que les «Comités d'Unité Syndicale et d'Action» (CUSA), syndicats clandestins, le plus souvent animés par des militants communistes, vont à partir du 2 janvier 1941 déclencher des arrêts de travail de protestation d'une demi-heure en début ou en fin de service. Parti de la fosse 7 de l'Escarpelle, près de Douai, le mouvement s'étend à toutes les fosses des compagnies d'Aniche et de l'Escarpelle, puis gagne une quinzaine de puits du bassin minier. Malgré les menaces et les sanctions prises par les autorités françaises et allemandes, le mouvement se poursuit jusqu'à l'arrestation de près de deux cents mineurs. Une nouvelle grève ayant eu lieu en mars à l'Escarpelle, les Allemands font occuper les puits par leurs troupes.

La persistance des problèmes de ravitaillement et l'allongement de la journée de travail avec des salaires restant bloqués conduisent le 27 mai 1941 à un mouvement qui, parti de la fosse 7 de Dourges, au puits dit «le Dahomey», va s'étendre rapidement à l'ensemble du bassin minier. En cinq jours, la grève devient générale dans le Nord - Pas-de-Calais. Elle atteint son apogée les 4, 5 et 6 juin, avec plus de 100 000 mineurs qui cessent le travail sur un total de 143 000. Les industries annexes sont touchées, puis l'industrie textile.

Les femmes vont jouer un grand rôle dans l'élargissement et la durée du mouvement, exhortant les mineurs à la grève, formant des rassemblements, barrant l'entrée des fosses, exigeant la libération des emprisonnés. Parmi elles se détache la figure d'Emilienne Mopty : le 29 mai, elle prend la tête des manifestations de femmes à Hénin-Liétard et, le 4 juin, celle de Billy-Montigny (avenue de la fosse 2).

La répression va être sévère, plusieurs centaines d'hommes et femmes sont arrêtées et conduites dans les prisons de Loos, Béthune, Douai et Arras. A Lille, la caserne Kléber, et à Valenciennes, la caserne Vincent, sont transformées en camps d'internement. Le climat de terreur et la faim – le paiement des salaires est suspendu, les cartes de ravitaillement ne sont plus distribuées – entament la résolution des grévistes et les mineurs reprennent le travail le 10 juin 1941. 270 mineurs sont déportés en Allemagne, en juillet 1941 ; 130 ne reviendront pas. D'autres seront fusillés comme otages en 1941.

Ayant échappé à l'arrestation, Emilienne Mopty devient dès l'été 1941 l'agent de liaison de Charles Debarge, organisateur de l'Organisation Spéciale (O.S.) du Parti communiste (composante fondatrice des FTP en avril 1942) dans le département du Pas-de-Calais. Elle transporte des armes et des explosifs, cherche des refuges, et participe à des actions armées.

Arrêtée une première fois en janvier 1942, mais relâchée huit jours plus tard, faute de preuves, elle l'est à nouveau le 14 mai suivant par des gendarmes français, mais elle s'évade le soir même par la lucarne des toilettes de la gendarmerie. Vivant dans l'illégalité, Emilienne Mopty sillonne le Bassin Minier, recherchée par les polices française et allemande ; son fils aîné, âgé de 16 ans, est entré dans la Résistance, son mari a été déporté en Allemagne. Fin septembre 1942, elle a pour mission d'apporter un sac d'armes à un Résistant afin de préparer l'attaque d'un peloton d'exécution dans les fossés de la citadelle d'Arras mais, trahie, c'est la Gestapo qui est au rendez-vous...

Les Allemands, connaissant son rôle, la torturent pour la faire parler. Traduite devant le tribunal militaire de la *Feldkommandantur* d'Arras, elle est condamnée à mort.

Transférée en Allemagne, Emilienne Mopty est **décapitée le 18 juin 1943 à 19 h 30 à Cologne.**

Véra OBOLENSKI



Née le 24 juin 1911 à Moscou, fille d'Apollon Apollonovitch Makarovff, vice-gouverneur de Bakou (Azerbaïdjan) pendant la guerre civile qui fait suite à la Révolution bolchevique d'octobre 1917.

La famille émigre à Paris en 1920 et Vera Makarova y arriva à l'âge de neuf ans porteuse d'un passeport Nansen d'apatride. Après ses études, elle travailla comme mannequin dans des maisons de couture russes puis

comme secrétaire de l'industriel Jacques Arthuys. En 1937, elle épousa le prince Nicolas Alexandrovitch Obolenski (1900-1979) fils d'un ancien gouverneur de Saint-Pétersbourg.

Dès le début de l'Occupation de la France, elle entra avec Jacques Arthuys dans un groupe de résistance, qui fusionnera en décembre 1940 avec celui de Maxime Blocq-Mascart, dont les activités étaient le renseignement et l'évacuation à l'étranger des prisonniers de guerre britanniques évadés. Vera Obolenski, que ses proches surnomment «Vicky», prend en charge le secrétariat central du mouvement qui devient l'«Organisation Civile et Militaire» (OCM) au printemps 1941. Parallèlement à cette activité, Vicky aida régulièrement Marcel Berthelot dans la centralisation des renseignements destinés au réseau «Centurie» et à la «Confrérie Notre-Dame» (CND).

Après l'arrestation de Jacques Arthuys le 21 décembre 1941, Vera Obolenski se met au service de son successeur, le colonel Touny, conservant la responsabilité du secrétariat central de l'OCM. Dans ses fonctions, elle fera preuve d'une perspicacité et d'un sang-froid qui sauvera l'OCM. En septembre 1943, lorsque Maxime Blocq-Mascart devient membre du bureau permanent du Conseil National de la Résistance (CNR), elle est son agent de liaison.

Elle sera arrêtée le 16 décembre 1943 rue Saint-Florentin, chez son amie russe Sofka Nossovitch, elle aussi Résistante de l'OCM, par l'équipe de Rudi Von Merode, agent de l'Abwehr depuis 1928, condamné en 1935 pour espionnage à 10 ans de prison et évadé lors de la débâcle de 1939, qui s'est mis au service de la Gestapo, inculpée de haute-trahison, jugée à Paris, Vicky fut condamnée à mort mais refusa de signer un recours en grâce. Elle fut finalement déportée en Allemagne, à la prison Alt Moabit puis à celle de Barninstrasse. Elle fut **guillotinée le 4 août 1944 dans la prison de Plötzensee** à Berlin-Charlottenburg.

Dans le cimetière de Sainte-Geneviève-des-Bois, derrière le cimetière russe orthodoxe, une stèle honore la mémoire de Vera Obolenski. À Rueil-la-Gadelière, où elle vécut dans les années 1940 avec son époux, lui aussi résistant, lieutenant FFI déporté, une plaque immortalise la mémoire de Vera.

Renée SIMONNET



Née le 2 juin 1920 au Grand-Lucé (Sarthe), Renée Simonnet, fille d'un maçon, célibataire, fut en 1938 et 1939 employée comme vendeuse dans différents magasins.

À partir de septembre 1939, elle suivit au Centre hospitalier du Mans une formation médicale qui fut interrompue par la naissance d'une petite fille prénommée Joëlle le 25 décembre.

À partir de septembre 1940 elle s'installe au Mans (Sarthe) comme infirmière, ce qui l'amène à soigner à l'hôpital de la ville les soldats allemands blessés. Fin février 1941, elle est embauchée

à la cantine de la *Kommandantur* 755 au Mans. Fin avril ou début mai 1941, elle part comme travailleuse volontaire en Allemagne, où elle est embauchée à Worms (Rhénanie-Palatinat) comme employée de maison chez une dame dont elle avait connu le mari, sous-officier de l'armée allemande au Mans. Ne se plaisant guère dans ce travail, elle recherche un emploi d'assistante médicale et est engagée en août 1941 par le docteur Freudenreich, médecin à Worms.

C'est là qu'elle fait la connaissance en avril 1942 d'un prisonnier français venu en consultation, Henri Held, qui lui propose de travailler volontairement pour les Allemands. Elle décide de lui prouver son patriotisme en l'aidant à pénétrer dans l'usine Dingler & Karcher où ce dernier travaillait. Henri Held lui fournit le plan de l'usine, obtenu avec la collaboration de deux autres prisonniers français Louis Le Gallic et J. Gabet, plan qu'elle essaya de faire parvenir à son père pour transmission aux services spéciaux anglais (SOE) en confiant un courrier à son intention le 6 juillet 1942 à un sous-officier allemand, Hans Müller, venu en consultation pendant sa permission avant de retourner à son régiment en France. Ce dernier, pris de doute, ouvrit la missive...

Dénoncée et arrêtée à Worms le 12 juillet, Renée Simonnet est transférée dans les prisons de Mayence puis de Darmstadt, partageant sa cellule avec une employée de bureau, Anna Junker, à laquelle elle déclare avoir été contactée par les services secrets anglais et forcée à travailler pour eux. Henri Held est arrêté à son tour quelques jours après.

Un dossier fut instruit par le *Sondergericht* (tribunal d'exception) de Darmstadt et envoyé le 17 mai 1943 au «Tribunal du peuple», qui le transmit le 21 juin 1943 au «Tribunal de guerre du Reich», lequel y apposa les tampons «*Rote Liste*» (Liste rouge) et «*Geheim*» (Secret).

Renée Simonnet avait été entre-temps transférée à la prison d'Angers pour les besoins de l'enquête ; elle confia à sa compagne de cellule, Mimi Studenmaier, qu'elle était l'agent «Z.X.III. des services de renseignements anglais. Effectivement la police découvrit chez ses parents une lettre portant le code d'expéditeur Z.X.III.

Le procès de Renée Simonnet et Henri Held eut lieu le 21 octobre 1943 devant le 4^e Sénat ou Chambre du « Tribunal de guerre», présidé par le juge Reuter. Ils furent condamnés à mort pour accusation d'espionnage au profit d'une puissance étrangère. Le 3 novembre suivant, l'amiral Max Bastian, président du «Tribunal de guerre», confirma le jugement à Torgau et la grâce fut refusée par Hitler le 12 février 1944.

Le 10 juillet 1944, Bastian décida «que l'application de la peine se fera par décapitation». Renée Simonnet fut transférée à la prison Roter Ochse de Halle-an-der-Saale (Saxe-Anhalt), et **guillotinée le 17 juillet 1944.** Son corps fut livré à l'institut d'anatomie de la ville pour servir à des expériences.

René Simonnet repose aujourd'hui au *Gertraudenfriedhof*, à Halle dans le secteur anatomie. Elle obtint la mention « Mort pour la France » en 1947 et « Mort en déportation » en décembre 2002. Elle avait reçu à titre posthume la Croix de guerre avec étoile de vermeil le 24 novembre 1950, la Légion d'honneur le 15 avril 1951, la Médaille de la Résistance en 1973. Elle fut homologuée lieutenant de la Résistance intérieure française (RIF) et obtint le titre de «Déporté et interné résistant». Son nom figure sur le monument aux morts, au Grand-Lucé (Sarthe).

Née Lorge Suzanne, Augustine le 6 juillet 1905 à Bruxelles (Belgique), fille aînée de Louis Lorge, agent de change à Bruxelles, elle épouse en 1925, Claude Spaak, écrivain, frère de l'homme politique belge Paul-Henri Spaak.

Elle participera aux mobilisations du «Rassemblement universel pour la paix» et du «Comité mondial des femmes contre la guerre et le fascisme». Quittant Bruxelles pour Paris en 1936, elle s'y installe 9, rue du Beaujolais.

en 1936, elle s'y installe 9, rue du Beaujolais.

en 1936, elle s'y installe 9, rue du Beaujolais.

A Paris Lors de l'avancée allemande en 1940, sa famille se réfugiera à Sainte-Maxime (Var). Elle va être en 1941 une dirigeante du «Mouvement national contre le racisme» (MNCR). Dans ce cadre, elle mène clandestinement campagne contre les persécutions envers les Juifs et en faveur des enfants juifs, trouvant des appuis dans les milieux protestants.

Cette grande bourgeoise, courageuse et déterminée, participe aussi au réseau parisien de l'«Orchestre rouge», le réseau international de Léopold Trepper lié aux services secrets soviétiques. Les Allemands obtiendront son nom lors de la chute du noyau de Bruxelles du réseau.

Revenue dans cette ville pour cacher ses enfants, les Allemands l'y arrêteront en novembre 1943 et la ramèneront à Paris pour mener l'enquête sur le MNCR.

Torturée par le «bourreau de Prague», Heinz Pannwitz, muté en France à la tête du Groupe chargé de lutter contre l'«Orchestre rouge», détenue à la prison de la Santé, Suzanne Spaak fut une des rares femmes fusillées en France, les nazis préférant déporter les Résistantes et les exécuter en Allemagne.

Mais, sous la pression de la situation militaire, ils firent des exceptions de juillet à septembre 1944. Joséphine Turin, Francine Fromond, Huguette Blache et Suzanne Spaak furent **fusillées le 5 août 1944 à la prison de Fresnes.**

Simone SCHLOSS



Simone (Syma) Schloss, née le 23 septembre 1919 à Radomysl, en Pologne, arriva en France en 1923 avec ses parents Juifs polonais, chez qui, couturière à domicile, elle va habiter 20 rue Dénoyez (Paris 20^e).

Elle va, s'investissant dans la lutte contre les taudis, ainsi que dans l'aide à l'Espagne républicaine, militer dans un foyer de l'Union des Jeunes filles de France (UJFF), liée aux Jeunesses communistes et qui va être dissoute

par décret le 26 septembre 1939, comme le Parti Communiste, suite à son approbation du Pacte Germano-Soviétique.

Alors que nombre de militants communistes sont arrêtés ou sont mobilisés à l'armée – la guerre a été déclarée – les femmes et jeunes filles communistes vont être sollicitées pour reconstruire les structures communistes clandestines, pour les liaisons clandestines, la réalisation et la distribution des tracts et journaux clandestins. Le 1^{er} mars 1941, Simone Schloss sera arrêtée par des gardiens de la paix français avec d'autres camarades alors qu'ils distribuent le journal clandestin des Jeunesses communistes, *l'Avant-Garde*.

Inculpée pour propagande communiste, elle sera condamnée à 8 mois de prison. Le 29 août 1941, la Section spéciale, tribunal d'exception auprès de la cour d'Appel mis en place par le gouvernement pétainiste une semaine plus tôt, déclarera irrecevable son recours en appel. Après avoir purgé sa peine, Simone Schloss, ira habiter 163 boulevard de la Villette, près de chez son amie Marie-Thérèse Lefebvre et de son mari Paul, et reprendra son activité clandestine, devenant agent de liaison de Conrado Miret-Muste, militant communiste du Parti Socialiste Unifié de Catalogne (PSUC), ancien commandant et commissaire politique de l'Armée républicaine, espagnole, qui sera l'un des fondateurs et chef de l'OS-MOI. Elle transportera aussi des tracts, des armes et des explosifs utilisés pour les nombreux attentats et sabotages qui vont se multiplier à partir du «coup de feu de Fabien» à l'été 1941.

Le 9 février 1942 Simone Schloss, Paul Lefebvre et Marie-Thérèse Lefebvre vont être arrêtés par des inspecteurs de la Brigade spéciale n°2 des Renseignements généraux, qui découvriront l'arsenal clandestin caché avec les munitions correspondantes sous le parquet du magasin de cycles de Paul Lefebvre... Après être restés deux mois entre les mains de la BS2, ils furent livrés aux Allemands.

Simone Schloss avoua seulement avoir donné en garde à Marie-Thérèse Lefebvre des paquets reçus d'une certaine «Lily», mais dont elles ignoraient le contenu. Toutes deux et Paul Lefebvre firent partie des vingt-sept «terroristes» inculpés

auxquels les polices française et allemande vont reprocher au moins trente-quatre attentats. Conrado Miret-Muste, avait succombé sous la torture avant le procès.

Ils furent traduits devant le Tribunal militaire siégeant à la Maison de la Chimie, du 7 au 14 avril 1942. Le procès, tenu en allemand, en principe public mais interdit aux familles, fut une parodie de justice : les juges militaires saluant les officiers et policiers nazis, les avocats bilingues nommés d'office n'ayant ni accès aux dossiers ni contact avec les accusés.

Il y eut vingt-cinq condamnés à mort le 14 avril, vingt-trois hommes furent fusillés dès le 17 avril 1942 au Mont-Valérien. Simone Schloss et Marie-Thérèse Lefebvre, verront leur peine capitale commuée, et seront déportées en Allemagne par un convoi de politiques du 27 avril 1942, sous la procédure *Nacht und Nebel* (NN) avec secret des procédures, des destinations, des condamnations. Simone Schloss fut transférée à Karlsruhe, à la forteresse d'Anrath puis à la prison de Greifeld et à celle de Cologne, où elle fut **guillotinée le 2 juillet 1942.**

Le ministère des Anciens Combattants attribua le 27 décembre 1957 à Simone Schloss, homologuée à titre posthume comme soldat de 2^e classe, la mention «Morte pour la France». La mention «Morte en déportation» du ministère de la Défense du 3 mars 2000 figure également sur son acte de décès. Une plaque commémorative est apposée 28 rue Saint-Dominique à la Maison de la Chimie.

Joséphine TURIN



Née Joséphine Cavillini, le 7 avril 1913 à Marseille dans une famille ouvrière, elle travaillera dans une filature du Quartier marseillais de la Capelette.

Engagée au Parti communiste, «Fifi» épouse le 24 juin 1933 Laurent Turin, agent hospitalier militant syndicaliste CGT. Elle-même sera une des dirigeantes dans les Bouches-du-Rhône du «Comité mondial des femmes contre la guerre et le fascisme».

Arrêtée le 29 novembre 1940 par la police du régime pétainiste et placée en résidence surveillée à Tarascon, elle passera, sous les pseudonymes de «Germaine», «Hélène» ou «Denise», à la clandestinité, rejoignant Lyon. En juin 1943, elle est affectée en banlieue lyonnaise au service radio du Parti communiste clandestin, auprès de Francine Fromond.

Détectées par la goniométrie ou dénoncées, elle sera arrêtée le 30 juillet 1943 avec Francine Fromond et une autre résistante, Germaine Frémond, dans la maison de Saint-Vérand, en banlieue lyonnaise d'où elles émettaient.

Torturées par la Gestapo lyonnaise, elles furent jugées à Paris en janvier 1944 puis à Lyon. Condamnées à mort par un tribunal militaire, elles furent incarcérées à la Prison de Fresnes en Région parisienne.

Germaine Frémond mourut des suites des tortures subies, Joséphine Turin et Francine Fromond furent – le développement de l'insurrection entravant leur transfert en Allemagne – **fusillées dans la cour de la Prison de Fresnes le 5 août 1944.**

Laurent, le mari de «Fifi», devenu responsable militaire des FTP du Vaucluse sous le pseudonyme de «Clément», fut tué dans les combats de la libération en Ariège.

Une artère du 10^e arrondissement de Marseille porte son nom : le «Boulevard Fifi-Turin», une plaque a été apposée sur la maison qu'elle habitait 69 rue des Bignes (actuelle rue Del-Bello).

Suzanne VASSEUR

Née le 16 janvier 1914 à Calais (Pas-de-Calais), fille d'Auguste Vasseur, employé de commerce, et de Suzanne Rault, elle partit, après des études poursuivies jusqu'à l'EPS, pour l'étranger afin d'améliorer ses connaissances, en Angleterre d'abord, puis en Espagne et enfin en Allemagne, où elle rencontra celui qui devint son mari en 1936, Richard Wesse.

De leur union naquit en avril 1937 une petite fille, Catherine. Richard était communiste et également Juif. Opposant



convaincu au régime nazi, il appartient à ce microcosme des Allemands antihitlériens engagés dans la Résistance. Richard et Suzanne militaient dans le groupe animé par Herbert et Marianne Baun.

Selon Lucien Steinberg, historien de la résistance juive : «C'est vers la fin de l'été 1937 que s'est constitué à Berlin un des groupements de résistance les plus extraordinaires, celui d'Herbert et Marianne Baun. Extraordinaire parce

que constitué au centre même de la capitale du Reich nazi et parce que composé fondamentalement de gens appartenant aux groupes humains les plus résolument combattus et traqués par le nazisme, des Juifs et des communistes voire des communistes juifs». Le groupe de Herbert et Marianne Baun milita dans un secteur couvrant le centre de Berlin.

Un survivant, Richard Holzer, dont Jean Marie Fossier a retrouvé la trace en Allemagne de l'Est, a indiqué : «J'ai adhéré fin 1939 au groupe d'Herbert Baun mais je n'ai vraiment connu Suzanne Vasseur qu'en juin 1940. À partir de cette période, je l'ai vue presque chaque jour, jusqu'à sa mort. Tout ce qui me reste d'elle, c'est une mauvaise petite photo et *Le Chant du monde de Giono*. Elle était très férue de Jean Giono et nous n'avons jamais terminé nos discussions à ce sujet».

Il est certain qu'elle possédait la faculté, grâce à des dons brillants, de rendre familiers en peu de temps, des problèmes idéologiques et politiques. Ce qui ensuite la poussait à traduire en actes ce qu'elle avait reconnu comme juste. Grâce à ses ressources personnelles puis à des travaux de traduction bien rétribués, Suzanne Vasseur put aider financièrement le groupe de résistance. Elle prit part à la confection d'innombrables tracts, ou même à leur écriture.

Le 19 mai 1942, le groupe passa à l'action directe en mettant le feu à une exposition antisoviétique installée par Goebbels sous le nom ironique du « Paradis soviétique », dans le Lustgarten. Suzanne Vasseur était accompagnée de son amie Sala et assurait la couverture de celui qui mit l'explosif à retardement dans la reconstitution d'une Isba.

Il y eut un incendie, plusieurs personnes furent blessées. L'effet psychologique fut indéniable. Les représailles furent brutales et sanglantes. 500 Juifs berlinois furent fusillés à la caserne SS Lichtenfelde-West et au camp de Sachsenhausen.

Quarante-huit heures après l'attentat, Herbert Braum et sa femme étaient arrêtés. Trois jours plus tard, ce fut le tour de Susanne Vasseur et de son mari. Après des tortures abominables, quatorze résistants payèrent de leur vie l'incendie allumé à l'exposition antisoviétique, à l'exception d'un seul qui réussit à passer en Hongrie, Richard Holzer, dont le témoignage est cité ci-dessus.

Enfermée à la prison des femmes de la Barninstrasse, Suzanne Vasseur fut transférée à Plötzen avec son amie Sala qui était grièvement blessée, après avoir essayé de se suicider en sautant du 3^e étage de l'immeuble de la police. Toutes deux furent **décapitées en septembre 1942**.

Suzanne Vasseur avait réussi à confier sa fille à une amie, Miggi Revih. La petite Catherine survécut ; elle est aujourd'hui mariée et mère de deux enfants. Sur une stèle du cimetière juif de Berlin-Weissensee, sont gravés les noms de tous les membres du groupe Herbert Baum ; et parmi eux celui de Suzanne Vasseur.

Solange VIGNERON



Née le 16 juillet 1919 à Senones, dans les Vosges, fut ouvrière du textile, adhérent à l'âge de 15 ans au Parti communiste et en 1935 à la Confédération Générale du Travail Unitaire (CGTU), ses camarades de travail l'élevant déléguée, devenant à 17 ans devenant secrétaire adjointe du syndicat CGT du Textile de Senones, animant avec sa tante, Jeanne Spaini, la grève des Usines Boussac de Senones d'avril à juin 1936 lors du Front Populaire.

En 1938, elle forme à Senones le premier foyer vosgien de l'Union des Jeunes Filles de France, créée le décembre 1936 sous la présidence de Danielle Casanova et liée à la Fédération des Jeunesses communistes.

Après la signature du Pacte germano-soviétique, Solange Vigneron resta fidèle au Parti communiste interdit, dont elle dirigera la structure clandestine à Senones, participant dès juillet 1940 aux diffusions de tracts et journaux clandestins. – dont la *Voix de l'Est*, l'organe communiste lorrain. En 1941, elle devient responsable interrégionale des Jeunesses communistes pour sept départements et agent de liaison de l'état-major régional FTP.

Dénoncée, recherchée, Solange Vigneron fut arrêtée à Nancy le 23 avril 1942 par la police de l'administration pétainiste et livrée à la Gestapo. Torturée à la prison Charles III de Nancy, elle ne livra aucun renseignement. Transférée à Paris à la prison de la Santé, elle fut ensuite déportée «Nuit et Brouillard» (NN) en Allemagne à Aix-la-Chapelle (Aachen), elle y fut condamnée le 21 août 1943 à la peine de mort.

Elle attendit l'exécution plusieurs mois à la prison de Cologne, réconfortant ses codétenues. Solange Vigneron fut, après deux simulacres d'exécution, **guillotiné à Cologne le 11 mai 1944**.

Elle fut inhumée solennellement à Senones le 6 janvier 1949. Elle reçut par arrêté officiel le 18 juillet 2002 la mention «Morte en Déportation».

Une rue de Senones portant son nom y honore sa mémoire.

Gertrud WEISLER



Née le 6 juillet 1918 à Vienne (Autriche), dans une famille juive autrichienne, Gertrud Weisler, alors que s'accroissait en Autriche la pression nazie, arriva en France en septembre 1937 y obtenant un statut régularisé de réfugiée.

Elle vécut à Paris en hôtel, 26 avenue Mathurin-Moreau à Paris (XIX^e arr.) puis 8 rue Jacques-Cartier (XVIII^e arr.), avec son compatriote Ernest Blaukopf, ancien membre du Parti Social-démocrate autrichien, réfugié en France depuis septembre 1936, et qui s'était rapproché du Parti communiste.

Interné en septembre 1939 comme ex-autrichien, volontaire pour combattre dans l'armée française, incorporé dans un bataillon d'infanterie, Blaukopf fut démobilisé le 28 juin 1940 à Tarbes et, après avoir travaillé comme fourreur à Lyon, revint à Paris.

Gertrud Weisler et lui ne se conformèrent pas aux lois anti-juives du régime pétainiste, telle celle du 2 juin 1941 prescrivant le recensement des Juifs, et prirent les identités d'Ernest et de Gertrud Gombert (née Boulanger).

Travaillant comme mécanicienne en fourrure chez Fischer 9, rue du Faubourg-Poissonnière (IX^e arr.), Gertrud, militante du «Travail allemand» (TA), remettait sous enveloppe des tracts du Front national rédigés en allemand à des hommes des forces d'occupation. Un militantisme très dangereux, dont la direction fut confiée à Artur London.

Le 21 juillet 1943, lorsqu'elle entra dans sa chambre, elle fut accueillie par trois inspecteurs de la BS1. Dans son sac à main, ils trouvèrent une enveloppe avec cinq tracts signés du «Front national» rédigés en allemand. Dans une valise de linge de corps appartenant à Blaukopf, des tracts de même nature furent trouvés.

Emmenée à la préfecture de police, Gertrud Weisler fut interrogée par Fernand David, commissaire de la BS1. Elle déclara qu'elle n'était membre d'aucun parti politique ni du Front national et quelle avait été «obligée d'assurer la diffusion des tracts en compensation de la fourniture par l'organisation d'une fausse carte d'état-civil».

Elle déclara que les faux papiers avaient été fournis par Albert Kraus, qui exigeait en compensation sous peine de dénonciation la diffusion des tracts remis par Blaukopf depuis octobre 1942. Recherchant la compagnie de soldats allemands, elle acceptait de boire un verre en leur compagnie,